MAIRIE DE PÈRÈRÈ
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

REPUBLIQUE DU BENIN

DEPARTEMENT DU BORGOU

COMMUNE DE PÈRÈRÈ

PROGRAMME D'APPUI A LA GOUVERNANCE LOCALE ET AU RENFORCEMENT DE L'ATTRACTIVITE TERRITORIALE (AGORA) PHASE 1

PLAN LOCAL DE COHESION SOCIALE DE LA COMMUNE DE PERERE

Maître d'ouvrage : **Mairie de Pèrèrè**

Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Direction du développement et de la coopération DDC

ADE COB

Période : Mars 2026

Consultants :

- Directeur : **Dr Aziz MOSSI**
- **SACCA** Léonce, Chef de Mission ;
- **MEKALANGOU** Ousmane, Assistant au chef de mission, Spécialiste de Suivi Evaluation-Capitalisation ;
- **KORA** Moussa, Assistant au chef de mission, Expert en Planification Locale,
- **MOHAMED NOUHOUN** Nadjibatou, Assistante au chef de mission, Experte en budgétisation.

Sommaire

Sigles et abréviations 5

I. Introduction 6

1.1. Contexte national et communal 6

1.2. Justification du PLCS 7

1.3. Lien avec les priorités du PDC4 et les politiques nationales 7

1.4. Objectifs du PLCS 7

1.5. Structure du document 8

II. Cadre conceptuel de cohésion sociale 9

2.1. Objet et utilité du cadre conceptuel 9

2.2. Concept central : Cohésion sociale (CS) 9

2.3. Concepts associés 9

2.4. Dimensions du cadre conceptuel 10

2.5. Modèle conceptuel synthétique 11

2.6. Opérationnalisation : indicateurs “minimum” par dimension (alignés guide) 11

2.7. Ancrage “planification locale” 12

2.8. Démarche méthodologique 12

2.9. Phase d’élaboration du PLCS 12

III. Présentation de la Commune de Pèrèrè 13

3.1. Aperçu géographique et administratif 13

3.2. Données démographiques et socioculturelles 13

3.3. 4.3. Situation économique 13

3.4. 4.4. Infrastructures sociales et équipements collectifs 14

3.5. 4.5. Gouvernance locale et dynamique associative 14

3.6. 4.6. Facteurs de vulnérabilité et de cohésion sociale 14

IV. Diagnostic de la cohésion sociale à Pèrèrè 15

4.1. Typologie des acteurs de la cohésion sociale à Pérérè 15

4.2. Les dynamiques de collaboration 17

4.3. Les relations de tension et de conflit 17

4.4. Les relations de complémentarité fonctionnelle 17

4.5. L’influence des acteurs externes 18

4.6. Menaces et sources de tensions 18

4.7. Perception citoyenne de la cohésion sociale 30

4.8. Analyse FFOM 32

4.9. Initiatives communautaires traditionnelles porteuses de cohésion sociale 34
4.10. Facteurs favorables et défavorables à la cohésion sociale 34
4.11. Zonage participatif des risques et de cohésion sociale 37
V. Vision et orientations stratégiques 38
5.1. Vision à long terme 38
5.2. Principes directeurs 38
5.3. Axes stratégiques d'intervention 38
5.4. Cadre logique du PLCS de Pèrèrè 39
VI. Plan d'action opérationnel et budget estimatif 41
6.1. Plan d'action opérationnel 41
6.2. Budget estimatif 57
VII. Mécanismes de mise en œuvre, gouvernance et suivi-évaluation 65
7.1. Dispositif institutionnel de mise en œuvre 65
7.2. 6.2. Dispositif de Suivi-Evaluation 65
7.3. Communication et sensibilisation 66
7.4. Mécanismes de financement et de partenariat 66
7.5. Gestion des risques 67
VIII. Dispositions finales et durabilité 67
8.1. Conditions de durabilité du PLCS 67
8.2. Cadre de partenariat et alignement institutionnel 68
8.3. Capitalisation et partage d'expériences 68
8.4. Conclusion générale 68

Sigles et abréviations

ADECOB	:	Association pour le Développement des Commune du Borgou
AGORA	:	Appui à la Gouvernance locale et au Renforcement de l'Attractivité territoriale
ATDA	:	Agence Territoriale pour Développement Agricole
APESS	:	Association pour la Promotion de l'Elevage dans le Sahel et les Savanes
CA	:	Chef d'Arrondissement
CCeC	:	Chef Cellule Communale
CLOC	:	Comité Local de Concertation
CV	:	Chef Village
DDAEP	:	Direction Départementale de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche
EFC	:	Eaux Forêts et Chasses
FADEC	:	Fonds d'Appui au Développement des Communes
FFOM	:	Force Faiblesse Opportunité Menace
GUPS	:	Guichet Unique de la Promotion Sociale
ODD	:	Objectif de Développement Durable
ONG	:	Organisation Non Gouvernementale
OSC	:	Organisation de la Société Civile
PAG	:	Programme d'Action du Gouvernement
PCC	:	Plan Communal de Contingence
PCE	:	Plan Communal de l'Eau
PDC	:	Plan de Développement de la Commune
PLCS	:	Plan Local de Cohésion Sociale
PND	:	Plan National de Développement
SDAC	:	Schéma Directeur d'Aménagement de la Commune
SE	:	Secrétaire Exécutif
SNPCS	:	Stratégie Nationale de Prévention des Conflits et de Promotion de la Cohésion Sociale
UCOPER	:	Union Communale des Organisations Professionnelles d'Eleveurs de Ruminants
UCP	:	Union Communale de Producteurs

I. Introduction

1.1. Contexte national et communal

La cohésion sociale constitue aujourd'hui une priorité nationale au Bénin. Face à la montée des vulnérabilités sociales, économiques et sécuritaires, le gouvernement, avec l'appui de ses partenaires techniques et financiers, a engagé plusieurs réformes pour renforcer la gouvernance locale, prévenir les tensions communautaires et promouvoir la paix durable. Ces efforts s'inscrivent dans la mise en œuvre du Programme d'Actions du Gouvernement (PAG) et du Plan National de Développement (PND 2025).

Au niveau communal, la cohésion sociale devient un levier incontournable pour la consolidation du développement local, la stabilité institutionnelle et la gestion harmonieuse de la diversité. La commune de Pèrèrè, située dans le département du Borgou, fait partie des territoires à forte diversité socioculturelle, où cohabitent plusieurs groupes ethniques, religieux et professionnels dans un équilibre souvent fragile. La cohésion sociale constitue aujourd'hui un enjeu central du développement local et de la stabilité communautaire, en particulier dans les communes rurales confrontées à des défis économiques, sociaux, environnementaux et sécuritaires croissants. Dans la commune de Pèrèrè, la diversité ethnique, socioprofessionnelle et culturelle représente à la fois une richesse sociale et un facteur potentiel de vulnérabilité, lorsque les mécanismes de dialogue, de gouvernance inclusive et de gestion équitable des ressources sont fragilisés.

Ces dernières années, la commune a été marquée par plusieurs dynamiques affectant la cohésion sociale, notamment :

- la persistance de la pauvreté et du chômage des jeunes,
- les conflits agropastoraux et fonciers récurrents,
- les inégalités d'accès aux services sociaux de base,
- la faible participation de certaines catégories sociales, en particulier les femmes et les jeunes, aux instances de décision,
- et un contexte régional marqué par des menaces sécuritaires émergentes.

Face à ces enjeux, le renforcement de la cohésion sociale apparaît comme une priorité stratégique pour garantir la paix, la stabilité et un développement local inclusif.

Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme AGORA, avec l'appui de l'ADECOB et de la Coopération Suisse, la commune de Pèrèrè s'est engagée dans l'élaboration d'un Plan Local de Cohésion Sociale (PLCS). L'élaboration de ce plan a nécessité, en amont, un diagnostic participatif approfondi, permettant de :

- comprendre les dynamiques sociales locales,
- identifier les facteurs de cohésion et de fragilisation,
- analyser les perceptions des différents groupes sociaux,
- et recueillir des propositions consensuelles pour la prévention des conflits et le renforcement du vivre-ensemble.

Le choix d'une approche participative et multi-acteurs a répondu à la volonté d'impliquer l'ensemble des parties prenantes locales – autorités communales, services déconcentrés de l'État, leaders traditionnels et religieux, organisations de la société civile, femmes, jeunes,

agriculteurs, éleveurs et personnes vulnérables – afin de garantir la légitimité, la pertinence et l'appropriation de leur Plan Local de la Cohésion Sociale.

Cependant, la pression foncière, la transhumance, les inégalités d'accès aux ressources et la précarité économique constituent des défis majeurs à la paix sociale.

1.2. Justification du PLCS

Le présent Plan Local de Cohésion Sociale (PLCS) répond à la nécessité de doter la commune d'un cadre stratégique spécifique, cohérent et opérationnel, pour anticiper, prévenir et gérer durablement les risques de tensions communautaires. Il vise à renforcer la gouvernance inclusive, à promouvoir la participation citoyenne, à favoriser le dialogue entre les acteurs, et à soutenir les initiatives locales de paix, de solidarité et d'inclusion.

Il complète et renforce les orientations du Plan de Développement Communal (PDC 2024–2028), en se focalisant sur les déterminants sociétaux et économiques de la stabilité territoriale.

1.3. Lien avec les priorités du PDC4 et les politiques nationales

Le PLCS s'aligne sur les orientations stratégiques du **PDC4 de Pèrèrè**, notamment :

- la gouvernance participative et transparente ;
- le développement économique local inclusif ;
- la réduction des inégalités d'accès aux services sociaux de base ;
- la consolidation de la paix et la prévention des conflits communautaires.

Il s'inscrit également dans la vision des **ODD**, en particulier :

- ODD 1 : Éradication de la pauvreté ;
- ODD 5 : Égalité des sexes ;
- ODD 8 : Travail décent et croissance économique ;
- ODD 10 : Réduction des inégalités ;
- ODD 16 : Paix, justice et institutions efficaces.

1.4. Objectifs du PLCS

Objectif global :

Renforcer durablement la cohésion sociale, la stabilité et la résilience territoriale de la commune de Pèrèrè à travers la gouvernance inclusive, la prévention des tensions et la promotion de la citoyenneté active.

Objectifs spécifiques :

- Améliorer la gouvernance locale et la confiance sociale entre institutions et populations;
- Renforcer la prévention communautaire des conflits et la sécurité participative ;
- Promouvoir un développement économique équitable et inclusif ;
- Faciliter l'accès aux services sociaux essentiels ;
- Favoriser la culture de paix, la solidarité et la citoyenneté positive.

1.5. Structure du document

Le PLCS de Pèrèrè est structuré en sept grandes parties :

- Introduction générale ;
- Présentation de la commune ;
- Diagnostic de la cohésion sociale ;
- Vision et orientations stratégiques ;
- Plan d'action opérationnel ;
- Dispositif de mise en œuvre et de suivi-évaluation ;
- Dispositions finales et durabilité.

II. Cadre conceptuel de cohésion sociale

2.1. Objet et utilité du cadre conceptuel

Ce cadre conceptuel sert à :

- fixer un langage commun (définitions et concepts connexes) pour tous les acteurs de la commune de Kalalé ;
- structurer le diagnostic des tensions et des facteurs de cohésion sociale ;
- guider la formulation de la vision, des objectifs et des actions du Plan Local de Cohésion Sociale (PLCS), en cohérence avec les autres instruments de planification locale (PDC/SDAC) ;
- orienter le suivi-évaluation en liant dimensions de cohésion sociale et indicateurs.

2.2. Concept central : Cohésion sociale (CS)

La cohésion sociale est la capacité d'une communauté à vivre ensemble dans la paix, l'inclusion et la solidarité, malgré ses diversités (culturelles, ethniques, économiques…).

2.2.1. Approche de compréhension

Le guide rappelle que la cohésion sociale est un socle d'une société inclusive, solidaire et résiliente ; elle repose sur l'interconnexion des individus/groupes, et leur capacité à vivre ensemble dans la paix, le respect mutuel et la justice sociale.

2.2.2. Enjeux concrets

Dans les zones d'intervention d'AGORA, les relations entre communautés sont souvent marquées par des conflits liés à l'accès à l'espace, aux infrastructures, aux biens et services collectifs, et des frustrations pouvant produire tensions, exclusions et iniquités ; d'où la nécessité de mécanismes locaux de dialogue, tolérance, acceptation mutuelle et inclusion.

2.3. Concepts associés

Pour éviter les ambiguïtés, les concepts ci-dessous sont retenus comme briques du cadre conceptuel :

- **Cohabitation pacifique** : vivre ensemble dans le respect et la compréhension mutuelle, sans tensions ni violences.
- **Inclusion sociale** : garantir la participation pleine de toutes les catégories, y compris les groupes vulnérables.
- **Approche inclusive** : intégrer toutes les catégories de population (dont les plus vulnérables) dans la décision et l'accès aux opportunités.
- **Approche participative** : implication active des habitants/parties prenantes dans l'élaboration et l'exécution, pour assurer l'appropriation.
- **Concertation locale / sociale** : dialogue et négociation pour définir des actions communes ; recherche de solutions consensuelles.
- **Prévention des conflits** : actions pour éviter l'émergence de tensions.
- **Médiation communautaire** : facilitation neutre de la résolution pacifique des conflits.

- **Culture de la paix** : valeurs/attitudes/comportements favorisant dialogue, tolérance et rejet de la violence.
- **Equité sociale** : accès juste et égal aux ressources et opportunités, sans distinction.
- **Accès aux services de base** : accès effectif à éducation, santé, eau, assainissement, énergie… condition indispensable à la cohésion sociale.
- **Résilience communautaire** : capacité à surmonter les crises et maintenir des liens sociaux solides.
- **Sécurité humaine** : protection contre menaces physiques, économiques et sociales, pour un cadre de vie serein et stable.
- **Reddition des comptes** : transparence des autorités/gestionnaires vis-à-vis des citoyens sur résultats et ressources.

2.4. Dimensions du cadre conceptuel

On retient 5 dimensions complémentaires, qui couvrent les principaux mécanismes de cohésion sociale décrits dans le guide.

2.4.1. Liens sociaux, confiance et solidarité

- **Ce que c'est** : qualité des relations (interconnexion), entraide, sentiment d'appartenance, confiance entre groupes.
- **Ce qu'on observe dans la commune de Kalalé** : niveaux de confiance inter-quartiers/villages, entraide intergroupes, formes de solidarité locale.

2.4.2. Inclusion, équité et accès aux opportunités/services

- **Ce que c'est** : réduction des exclusions/iniquités ; accès juste aux services de base et opportunités.
- **Ce qu'on observe à Kalalé (à mesurer)** : perception d'équité dans la répartition des services/infrastructures, discrimination, groupes "oubliés" (jeunes, femmes, personnes handicapées, minorités…).

2.4.3. Gouvernance locale, participation et redevabilité

- **Ce que c'est** : participation citoyenne et mécanismes de concertation ; transparence et reddition des comptes.
- **Ce qu'on observe dans la commune de Kalalé** : inclusion des groupes dans les décisions locales, qualité du dialogue autorités-populations, confiance envers les institutions.

2.4.4. Gestion pacifique des tensions et prévention des conflits

- **Ce que c'est** : capacités locales à prévenir/traiter les différends (médiation, dialogue, culture de la paix).
- **Ce qu'on observe dans la commune de Kalalé** : types de conflits récurrents, mécanismes endogènes de règlement, efficacité/acceptabilité de la médiation.

2.4.5. Résilience communautaire et sécurité humaine

- **Ce que c'est** : capacité à absorber chocs/crises, maintenir les liens sociaux ; sécurité humaine (risques physiques, économiques, sociaux).
- **Ce qu'on observe dans la commune de Kalalé** : capacité collective à faire face aux crises (climatiques, économiques, sanitaires), dispositifs d'alerte/solidarité en période difficile.

2.5. Modèle conceptuel synthétique

Le modèle conceptuel synthétique s'articule autour de :
Hypothèse de fonctionnement du PLCS (logique "mécanismes → effets") :

- **Facteurs / déterminants locaux**
  - Accès inégal aux ressources et services
  - Tensions autour de l'espace / infrastructures / biens collectifs
- Processus de cohésion sociale à renforcer se rattache à :
  - Concertation et participation ;
  - inclusion/équité ;
  - solidarité/confiance ;
  - prévention/médiation ;
  - et résilience/sécurité humaine

- **Résultats attendus (PLCS)**
  Renforcement du vivre-ensemble, de la solidarité et de la résilience communautaire.

2.6. Opérationnalisation : indicateurs "minimum" par dimension (alignés guide)

Le guide propose de raisonner en **indicateurs de performance / résultats / impact**, avec des exemples très concrets (participation, conflits, accès services, confiance, inégalités perçues, inclusion…). Voici une **proposition de panier d'indicateurs** pour Kalalé :

2.6.1. Liens sociaux, confiance, solidarité

- **Résultat** : amélioration des relations intercommunautaires (enquête de perception).
- **Impact** : amélioration du sentiment de confiance entre communautés ; renforcement du sentiment d'appartenance communautaire.

2.6.2. Inclusion, équité, services

- **Résultat** : augmentation de l'accès aux services de base.
- **Impact** : augmentation du sentiment d'inclusion (groupes marginalisés) ; diminution des inégalités d'accès aux services de base/ressources.

2.6.3. Gouvernance, participation, redevabilité

- **Résultat** : taux de participation communautaire aux cadres/activités.

- **Performance** : nombre de participants aux sensibilisations, taux de réalisation des actions.

2.6.4. Prévention / gestion pacifique des tensions

- **Résultat** : réduction des conflits signalés ; réduction des signalements de conflits sociaux/communautaires.
- **Résultat spécifique** : diminution des conflits liés à l'accès aux ressources naturelles.

2.6.5. Résilience communautaire et sécurité humaine

- **Résultat** : nombre d'initiatives communautaires en lien avec la cohésion sociale (capacité d'auto-organisation).
- **Impact** : perception de sécurité et capacité de la communauté à traverser les crises.

2.7. Ancrage "planification locale"

Le PLCS est conçu comme outil complémentaire du SDAC et du PDC pour s'assurer que la planification et la mise en œuvre du développement restent inclusives et ne compromettent pas la cohabitation pacifique.

2.8. Démarche méthodologique

2.8.1. Phase préparatoire

- Réunion de Cadrage
- Revue documentaire
- Elaboration des outils

2.8.2. Phase de diagnostic participatif

- Atelier diagnostic : cartographie des acteurs de la cohésion sociale, relevé des perceptions, zonage participatif des risques et menaces, identification des valeurs et pratiques endogènes de cohésion sociale et l'analyse FFOM, identification des axes stratégiques.
- Elaboration du rapport DPMA
- Pré-validation du rapport
- Validation du rapport

2.9. Phase d'élaboration du PLCS

- Elaboration de la vision,
- Définition des stratégiques et des actions prioritaires
- Elaboration du plan opérationnel (cadre logique, plan d'action, budget, mécanisme de mise en œuvre et mécanisme de suivi-évaluation et de capitalisation)
- Pré-validation du PLCS
- Validation du PLCS

III. Présentation de la Commune de Pèrèrè

3.1. Aperçu géographique et administratif

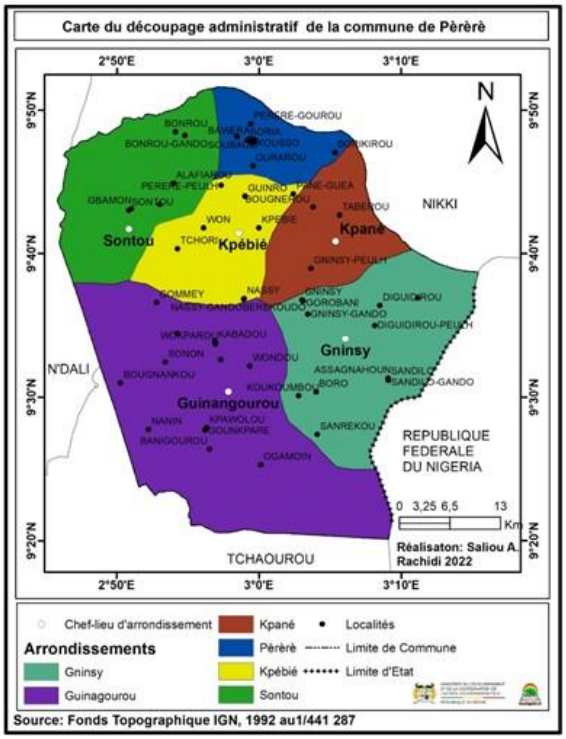

Carte de la commune de Péréré

La commune de Pèrèrè, située au centre du département du Borgou, couvre une superficie d'environ 2 013 km^2. Elle est limitée au nord par la commune de Pèrèrè, au sud par la commune de Tchaourou, à l'est par la commune de Nikki. Administrativement, la commune compte six (6) arrondissements : Pèrèrè-Centre, Guinagourou, Gninsy, Sontou, Kpanè et Kpébié. Elle comprend plus de 50 villages et quartiers de ville.

Cette position géographique lui confère un rôle de carrefour agro-pastoral et culturel, entre les zones du centre et du nord du pays. La commune est traversée par d'importants axes de mobilité humaine, économique et pastorale, reliant les marchés du Borgou aux départements voisins et au Nigéria.

3.2. Données démographiques et socioculturelles

Selon les estimations de l'INStaD (2023), la population de Pèrèrè est évaluée à environ 105 000 habitants, avec une légère majorité féminine (51 %). Elle est caractérisée par une grande diversité ethnique (Bariba, Peulh, Dendi, Yoruba, Lokpa, etc.), religieuse (islam, christianisme, religions traditionnelles) et socioprofessionnelle. Cette diversité constitue à la fois une richesse culturelle et un facteur potentiel de tension, lorsqu'elle n'est pas accompagnée par des dispositifs de régulation et de dialogue.

Les langues les plus parlées sont le Bariba, le Fulfulde et le Dendi. Le tissu social repose sur des formes traditionnelles d'organisation communautaire, de solidarité et d'entraide (tontines, associations de développement villageois, groupements de femmes et de jeunes, etc.).

3.3. 4.3. Situation économique

L'économie locale de Pèrèrè repose principalement sur l'agriculture familiale, l'élevage et le petit commerce. Les principales spéculations sont le maïs, le sorgho, l'igname, le niébé, le coton, le soja et le karité. L'élevage (bovins, ovins, caprins) est largement pratiqué, notamment par les communautés peulh. Les échanges commerciaux se font autour des marchés hebdomadaires de Pèrèrè, Kpébié, Kpanè, Gninsy, Sontou et Guinagourou. Cependant, la faible transformation des produits, le manque d'infrastructures de stockage et les difficultés d'accès aux crédits limitent le potentiel économique de la commune.

3.4. 4.4. Infrastructures sociales et équipements collectifs

La commune dispose de plusieurs infrastructures éducatives (écoles primaires, collèges, CEG), de centres de santé (CMS, dispensaires, maternités), de points d'eau, de pistes rurales et d'un réseau d'électricité partiel. Malgré les progrès réalisés, la couverture reste insuffisante, notamment dans les zones périphériques. L'accès à l'eau potable et à l'assainissement demeure un défi, de même que la disponibilité en infrastructures socio-culturelles (maisons des jeunes, terrains de sport, centres de loisirs).

3.5. 4.5. Gouvernance locale et dynamique associative

La gouvernance locale est assurée par le Conseil communal et l'administration municipale, avec l'appui des services déconcentrés de l'État et des organisations communautaires. La commune de Pèrèrè se distingue par une forte vitalité de la société civile, marquée par la présence d'associations locales de développement, de groupements de femmes et de jeunes, et de réseaux communautaires de veille sociale. Toutefois, les capacités organisationnelles et techniques de ces acteurs restent à renforcer pour un pilotage efficace de la cohésion sociale. Les Comités Locaux de Cohésion Sociale (CLoCS), les chefferies traditionnelles et les leaders religieux jouent un rôle important dans la prévention des tensions et la médiation communautaire.

3.6. 4.6. Facteurs de vulnérabilité et de cohésion sociale

Les principaux facteurs de vulnérabilité identifiés à Pèrèrè sont :

- la précarité économique et l'accès limité aux opportunités d'emploi ;
- les tensions agro-pastorales récurrentes ;
- la faible inclusion des jeunes et des femmes dans les instances décisionnelles ;
- les inégalités d'accès aux services sociaux de base ;
- la faible régulation foncière ;
- la montée des risques liés aux changements climatiques ;
- la circulation accrue des armes artisanales ;
- les risques d'extrémisme violent dans certaines zones frontalières.

Cependant, plusieurs facteurs favorables à la cohésion demeurent solides :

- les valeurs culturelles de solidarité et d'hospitalité ;
- la présence d'organisations communautaires structurées ;
- le leadership local (chefferies, leaders religieux, CLOC) ;
- les expériences locales de dialogue social réussies ;
- et la volonté politique de la mairie de consolider la paix locale.

IV. Diagnostic de la cohésion sociale à Pèrèrè

4.1. Typologie des acteurs de la cohésion sociale à Péréré

La cohésion sociale dans la commune de Péréré repose sur un écosystème d'acteurs diversifiés, aux rôles complémentaires mais aux niveaux d'influence inégaux. Ces acteurs interviennent à différents échelons (institutionnel, communautaire, socio-économique et externe) et structurent les dynamiques locales de prévention, de gestion et de transformation des conflits.

4.1.1. Les acteurs institutionnels et administratifs

Les institutions communales et déconcentrées de l'État constituent l'ossature formelle de la gouvernance locale. La mairie de Péréré, appuyée par le conseil communal, la préfecture et les services techniques sectoriels (santé, éducation, agriculture, affaires sociales), joue un rôle central dans la planification, la régulation et l'arbitrage des conflits. Leur légitimité légale est forte, mais leur efficacité opérationnelle demeure contrainte par l'insuffisance de ressources humaines, financières et techniques. Ces acteurs sont perçus comme des référents officiels, mais parfois éloignés des réalités quotidiennes des communautés rurales.

4.1.2. Les acteurs de sécurité

Les forces de défense et de sécurité (Police républicaine, Eaux, Forêts et Chasses, Douanes, comités de vigilance) occupent une place stratégique dans la prévention des violences et le maintien de l'ordre. Leur présence constitue un facteur dissuasif important, notamment dans les zones exposées aux conflits agropastoraux. Toutefois, leur capacité d'intervention reste limitée dans certaines localités enclavées, ce qui peut fragiliser la confiance des populations. Leur action est souvent plus réactive que préventive.

4.1.3. Les acteurs traditionnels et communautaires

Les chefs de village, chefs de terre, notables et sages représentent des piliers essentiels de la cohésion sociale à Péréré. Leur autorité coutumière, largement reconnue par les populations, leur confère un rôle déterminant dans la médiation locale, la gestion du foncier et la résolution des conflits agropastoraux. Ces acteurs disposent d'un fort capital de légitimité sociale, mais leur implication reste insuffisamment formalisée dans les mécanismes institutionnels de gouvernance locale.

4.1.4. Les acteurs religieux

Les leaders religieux (imams, prêtres, pasteurs et responsables des cultes endogènes) jouent un rôle transversal dans la promotion du vivre-ensemble. À Péréré, la coexistence religieuse est globalement apaisée, et les autorités religieuses sont reconnues comme des médiateurs moraux influents. Leur discours favorise la tolérance, la modération et la prévention des violences communautaires.

4.1.5. Les acteurs socio-économiques

Les agriculteurs, éleveurs, commerçants, artisans, ainsi que les groupements de femmes et de jeunes, constituent le cœur de la vie économique et sociale de la commune. Ces acteurs sont à la fois moteurs du développement local et principaux exposés aux tensions liées à l'accès aux ressources naturelles (terre, eau, pâturages). Leur influence varie selon leur capacité d'organisation collective, souvent limitée, ce qui réduit leur poids dans les espaces formels de décision.

4.1.6. Les organisations de la société civile et ONG

Les OSC et ONG locales et nationales jouent un rôle d'interface entre les institutions et les communautés. Elles interviennent principalement dans la sensibilisation, la médiation communautaire, l'éducation citoyenne et le renforcement des capacités locales. Leur ancrage communautaire est fort, mais leur impact est parfois freiné par une coordination insuffisante avec les autorités communales.

4.1.7. Les partenaires techniques et financiers

Les partenaires techniques et financiers (PTF) occupent une place structurante dans les actions de cohésion sociale à Péréré. Leur appui financier et technique soutient de nombreux projets de gouvernance locale, de prévention des conflits et d'inclusion sociale. Cependant, leurs interventions restent souvent sectorielles et dépendantes de cadres programmatiques externes, ce qui peut limiter l'appropriation locale.

Tableau N°01 : Cartographie des acteurs

Catégorie d'acteurs	Acteurs identifiés	Rôles / Missions principales	Influence	Implication	Relations avec les autres acteurs	Besoins / défis
Institutions communales	Mairie, Conseil communal, élus locaux	Planification et coordination du développement, mobilisation sociale	Collective	Moyenne à forte	Partenariat avec FDS, OSC, PTF	Renforcement gouvernance participative, gestion des conflits
Services déconcentrés	Police, Santé, Social, Éducation	Sécurité, suivi social, services de base	Collective	Variable	Coordination limitée avec acteurs communautaires	Manque de moyens logistiques et de personnel
FDS	Police Républicaine, comités de vigilance	Sécurité, maintien de l'ordre, alerte précoce	Collective	Variable	Relations parfois tendues avec populations	Formation en médiation et communication
Chefferies / autorités locales	Chefs de village, de quartier, de terre	Médiation, gestion coutumière, cohésion	Collective Individuelle	Élevée	Relations fortes avec communautés	Reconnaissance institutionnelle, moyens
OSC et organisations communautaires	Jeunes, femmes, associations	Sensibilisation, dialogue, paix, développement local	Collective Individuelle	Élevée	Collaboration avec mairie, leaders religieux	Appui technique, financement

	, ONG locales					
Leaders religieux	Imams, prêtres, dignitaires traditionnels	Prévention des conflits, médiation morale	Collective	Élevée	Coopération transversale avec populations	Cadres de concertation interreligieux
Groupes vulnérables	Femmes, jeunes, déplacés internes, producteurs	Participation, expression des besoins	Collective	Moyen	Relations influencées par tensions foncières	Inclusion, autonomisation
PTF / projets	AGORA, GIZ, UE, Banque mondiale, ADECOB, MSI	Appui technique/financier, sécurité, gouvernance, agriculture	Collective	Variable	Collaboration avec mairie et CDCC	Coordination harmonisée des interventions

Source : Atelier diagnostic participatif multi-acteurs (octobre 2025)

4.1.8. Analyse des relations entre acteurs de la cohésion sociale

Les relations entre acteurs de la cohésion sociale à Péréré sont marquées par un mélange de collaboration, de complémentarité, mais aussi de tensions structurelles, reflétant la complexité des enjeux sociaux et fonciers de la commune.

4.2. Les dynamiques de collaboration

Les relations de collaboration les plus solides se développent entre la mairie et les chefferies traditionnelles, notamment dans la résolution des conflits locaux. Les autorités communales s'appuient fréquemment sur les chefs pour la mobilisation communautaire et la légitimation des décisions. De même, la collaboration entre chefferies traditionnelles et leaders religieux renforce les mécanismes de médiation et de prévention des violences. Les OSC entretiennent également des relations étroites avec les populations, jouant un rôle de relais social et de sensibilisation efficace.

4.3. Les relations de tension et de conflit

Les tensions les plus critiques opposent les agriculteurs et les éleveurs, autour de la gestion du foncier, des couloirs de passage et de l'accès aux ressources naturelles. Ces conflits récurrents constituent la principale menace à la cohésion sociale dans la commune. Par ailleurs, les relations entre certaines populations et les forces de sécurité sont marquées par une méfiance latente, liée à des perceptions de lenteur d'intervention ou d'injustice. Les jeunes, quant à eux, entretiennent des relations distantes avec les institutions locales, se sentant souvent marginalisés des processus décisionnels.

4.4. Les relations de complémentarité fonctionnelle

Un schéma de complémentarité se dessine entre les chefferies traditionnelles, les forces de sécurité et la mairie. Les chefs fournissent l'information et assurent la médiation de proximité, les forces de sécurité interviennent pour le maintien de l'ordre, tandis que la mairie formalise et institutionnalise les décisions. Cette complémentarité est stratégique, mais reste insuffisamment structurée et formalisée.

4.5. L'influence des acteurs externes

Les relations entre les PTF, la mairie et les OSC traduisent une forte dépendance aux financements et orientations externes. Les partenaires influencent significativement les priorités locales en matière de cohésion sociale, tandis que les ONG assurent la traduction opérationnelle de ces orientations sur le terrain. Cette dynamique, bien que bénéfique, pose des enjeux de durabilité et d'appropriation locale.

4.6. Menaces et sources de tensions

A Péréré, les menaces pesant sur la cohésion sociale se concentrent autour des secteurs économique, socio-culturel et politique.

4.6.1. Sur le plan économique

L'économie de la commune de Péréré repose essentiellement sur l'agriculture rurale, combinant cultures vivrières (maïs, igname, sorgho, niébé, manioc) et cultures de rente (coton, anacarde, karité). L'élevage (bovin, ovin, caprin et volaille) constitue une source complémentaire de revenus, tandis que le petit commerce, la transformation artisanale (gari, huile de karité, fromage local) et le transport rural assurent des activités de subsistance. La migration économique saisonnière vers le Nigéria joue un rôle de filet de sécurité à travers les transferts monétaires. Cette structure productive, peu diversifiée et fortement dépendante de la pluviométrie, rend l'économie locale vulnérable aux chocs climatiques et aux fluctuations des prix agricoles, avec des effets directs sur la stabilité sociale.

Le chômage et le sous-emploi touchent principalement les jeunes (18–35 ans) et les femmes, du fait de la rareté des emplois formels et de la faible valeur ajoutée des activités informelles. L'accès limité au crédit, à la formation professionnelle et aux intrants agricoles freine l'initiative économique locale. Cette précarité des revenus alimente les frustrations sociales, renforce la dépendance économique intra-familiale et accroît les risques de tensions sociales, notamment intergénérationnelles.

Des disparités marquées existent entre Péréré-centre, mieux doté en infrastructures et marchés, et les arrondissements périphériques (Gninsy, Sontou, Guinagourou), plus enclavés. À ces inégalités spatiales s'ajoutent des inégalités de genre, liées à l'accès limité des femmes à la terre et aux ressources productives, ainsi que des écarts de revenus entre producteurs de coton et agriculteurs vivriers. Ces inégalités nourrissent un sentiment d'exclusion économique et affaiblissent la cohésion sociale, en particulier dans les zones rurales marginalisées.

La commune dispose de groupements féminins, de coopératives agricoles, de tontines et de mutuelles de solidarité, qui jouent un rôle essentiel de protection sociale informelle. Des initiatives émergentes (coopératives cotonnières, transformatrices de karité, associations de jeunes entrepreneurs agricoles) témoignent d'une dynamique communautaire réelle. Toutefois, la faible structuration des filières, le manque d'encadrement technique et l'insuffisance de débouchés limitent leur impact économique et social.

La situation économique influence directement la cohésion sociale à Péréré. Les zones bénéficiant de revenus agricoles plus stables présentent des niveaux plus élevés de solidarité et de participation communautaire, tandis que les zones enclavées et pauvres enregistrent davantage de tensions sociales et de conflits fonciers. Les activités économiques collectives constituent des amortisseurs sociaux majeurs, renforçant la confiance mutuelle et la résilience communautaire. Ainsi, le renforcement du tissu économique local apparaît comme un levier

stratégique incontournable pour la prévention des conflits et la consolidation de la cohésion sociale.

4.6.2. Sur le plan socio-culturel

→ **Analyse des conflits agropastoraux et fonciers et leurs effets sur la cohésion sociale**

La commune de Péréré est confrontée à des conflits récurrents liés principalement à l'accès à la terre, à la cohabitation entre agriculteurs et éleveurs, aux inégalités sociales et aux mutations démographiques. Ces conflits, souvent latents mais parfois violents, fragilisent la cohésion sociale, affaiblissent la confiance entre communautés et institutions locales, et compromettent le développement communal durable.
Les conflits fonciers constituent la forme dominante, alimentés par la rareté des terres, l'insécurité foncière et la coexistence du droit coutumier et du droit moderne. Les conflits agropastoraux, liés à la divagation des animaux et à l'occupation des couloirs de transhumance, représentent une source majeure de tensions communautaires. À ces conflits s'ajoutent les conflits sociaux et intrafamiliaux, notamment les violences basées sur le genre et les mariages précoces, qui fragilisent la paix sociale à la base. Les conflits intercommunautaires, bien que ponctuels, sont liés à l'intégration des migrants et à la concurrence pour les ressources, tandis que les tensions politiques et intergénérationnelles traduisent les frustrations des jeunes et des femmes face au chômage et à leur faible participation à la gouvernance locale.
Les conflits trouvent leurs racines dans la forte pression foncière, l'absence de mécanismes efficaces de sécurisation des terres rurales, l'insuffisance de planification des espaces agro-pastoraux et la méconnaissance des textes juridiques. La pauvreté, le chômage des jeunes, les inégalités de genre et les pesanteurs socioculturelles renforcent les vulnérabilités sociales. Par ailleurs, l'insuffisance des infrastructures de sécurité et l'influence des flux migratoires transfrontaliers constituent des facteurs aggravants.
Les principaux enjeux sont la prévention de l'escalade des conflits fonciers et agropastoraux, le renforcement de la confiance entre communautés et autorités locales, l'inclusion effective des jeunes et des femmes dans la gouvernance locale, et l'institutionnalisation des mécanismes locaux de prévention et de gestion des conflits.

→ **Situation de vulnérabilité des femmes en matière de VBG**

Les données relatives aux violences basées sur le genre (VBG) à Péréré extraites de la Plateforme du Système Intégré des Données relatives à la Famille, la Femme et l'Enfant Nouvelle Génération (SIDOFFE-NG) pour la période 2020 – 2025, montrent une prédominance féminine très marquée parmi les victimes. Les principales formes de violences enregistrées concernent :

- l'interdiction d'activités économiques : 100 % des victimes sont des femmes,
- la privation de moyens de subsistance : 100 % des victimes sont des femmes,
- la spoliation de droits successoraux : 82 % des victimes sont des femmes,
- la violences physiques : 61 % des victimes sont des femmes,
- l'harcèlement sexuel et viol : 100 % des victimes sont des femmes.

Ces violences constituent un frein majeur à l'employabilité féminine, car elles limitent l'accès des femmes aux ressources, entravent leur participation aux activités économiques et renforcent leur dépendance financière.

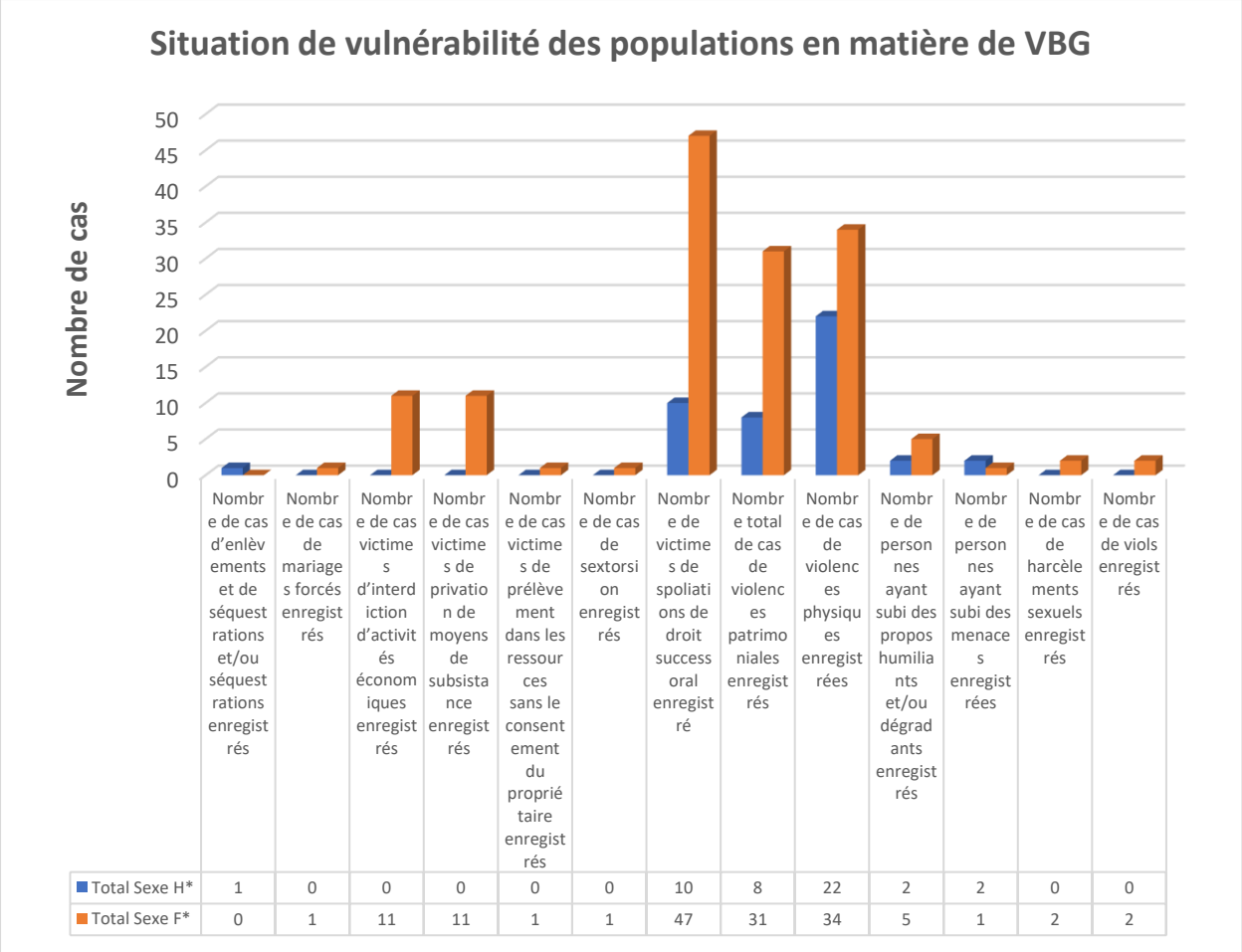

Source : Données statistiques Plateforme SINOFFE-ON (2020-2025)

→ Cohésion sociale et vulnérabilités du secteur de l'éducation dans la commune de Péréré

- **Accès à l'école : un acquis fragile**

Avec un taux brut de scolarisation de 91,38 % (Annuaire statistique de l'éduction 2022-2023), la commune de Péréré affiche une performance encourageante en matière d'accès à l'éducation, avec une quasi-parité filles/garçons. Toutefois, cet acquis demeure fragile au regard des contraintes structurelles du système éducatif local, notamment le nombre limité d'écoles (81) face à une population scolaire de plus de 16 000 élèves. Cette pression sur les infrastructures accroît les risques d'inégalités territoriales et sociales d'accès effectif à une éducation de qualité.

Les localités et les villages distant d'au moins 02 km de l'école le plus proche sont répertoriés dans le tableau ci-après. Les arrondissements caractérisés par la faible couverture en infrastructure scolaire sont classés dans un ordre chronologique en fonction du nombre le plus élevé de localités et de villages. Ainsi, on a : Gninsy, Kpébié, Péréré et Sontou.

Tableau N°02 : Répertoire des localités et villages distants d'au moins 02 km de l'école le plus proche

Arrondissement	Localités	Nombre de localités
Gninsy	Senimin; Sommi, Soukoussoukoua, Kerekou, Kobourou, Monsi	6
Guinagourou	Boni Yanwamou N'kparou, Baka Gando, Koure	3
Kpébié	Konre, Boffre, Sakisorri, Boonnouki, Boffre	5
Péréré	Gando-Kpessara, Soria, Boherou, Sakparou	4
Sontou	Sonssi, Mamoudoun'kparou, Nanon Gourou	3
Kpanè		0
Total		**21**

Source : Atelier diagnostic participatif multi-acteurs de Péréré (Octobre 2025)

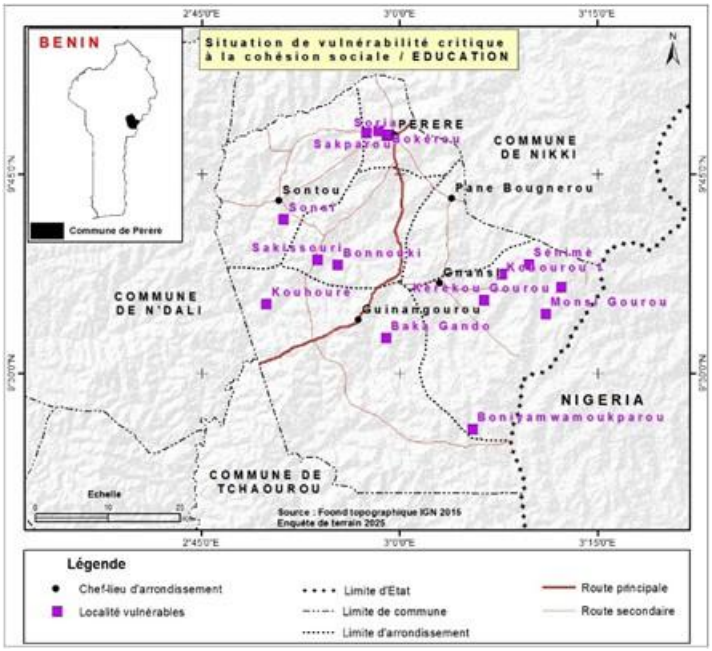

Les villages et les localités non couverts par le secteur de l'éducation ont été représentés sur la carte vulnérabilité ci-contre afin apprécier leur position réelle par rapport aux chefs-lieux des arrondissements. Les localités et villages situés au niveau de la frontière avec le Nigéria sont du ressort territorial des arrondissements de Guinagourou et Gninsy. Il s'agit des localités de Boni Yanwamou N'kparou (Guinagourou) et Senimin ; Kerekou, Kobourou, Monsi-Gourou (Gninsy). Ces localités sont plus exposées que les autres du fait de leur position.

Carte de vulnérabilité critique dans le secteur de l'éducation

- **Décrochage scolaire massif et risques sociaux**

Le taux d'abandon scolaire très élevé (56,21 %) constitue la principale vulnérabilité stratégique du secteur. Plus d'un enfant sur deux quitte l'école avant la fin du cycle primaire, ce qui alimente:

- la marginalisation sociale des jeunes non scolarisés,
- le travail et l'exploitation des enfants,
- l'oisiveté juvénile et la délinquance,
- et, à terme, des frustrations susceptibles de nourrir des conflits sociaux.

Le faible taux d'achèvement (38,92 %) confirme l'incapacité du système éducatif à jouer pleinement son rôle d'ascenseur social, fragilisant la confiance des ménages envers l'école.

- **Surcharge des classes et dégradation de la qualité éducative**

Les ratios élevés observés à Péréré (47 élèves par enseignant et 55 élèves par salle de classe) traduisent une surcharge chronique du système éducatif. Même si les directives de l'UNESCO n'influencent pas les normes au niveau de chaque pays, elle a cependant fixé les normes minimales (25 élèves pour un enseignant) et maximales (40 élèves pour un enseignant) de ces ratios. Les ratios observés au niveau de cette commune limite l'accompagnement individualisé des élèves, accentue les échecs scolaires et renforce le décrochage. À l'échelle communautaire, elle peut créer un sentiment d'abandon des services publics et nourrir des perceptions d'injustice sociale.

- **Précarité du personnel enseignant et cohésion sociale**

Bien que la majorité des enseignants soient qualifiés, la faible proportion d'agents permanents de l'État (20,51 %) révèle une forte dépendance à des statuts précaires. Cette instabilité affaiblit :

- la continuité pédagogique,
- l'ancrage social de l'école dans la communauté,
- et le rôle de l'enseignant dans transmission des valeurs civiques.

- **Dynamiques de genre et vulnérabilités différenciées**

Les données montrent une parité globale filles/garçons, mais des vulnérabilités spécifiques :

- les garçons sont plus exposés à l'abandon scolaire, augmentant les risques d'errance, de migrations non encadrées et de conflits,
- les filles, bien que plus résilientes en termes d'achèvement, restent vulnérables aux mariages précoces et aux charges domestiques.

Ces dynamiques de genre ont des implications directes sur la cohésion sociale et l'équilibre des relations communautaires.

- **Enjeux stratégiques pour la cohésion sociale**

Au regard de ce diagnostic, le secteur de l'éducation à Péréré soulève quatre enjeux stratégiques majeurs de cohésion sociale :

- Prévenir l'exclusion sociale des enfants et des jeunes par la réduction des abandons scolaires.
- Renforcer l'équité et la justice sociale dans l'accès à une éducation de qualité sur l'ensemble du territoire communal.
- Stabiliser l'environnement éducatif pour restaurer la confiance des populations envers l'école publique.
- Faire de l'école un espace de socialisation, de citoyenneté et de prévention des conflits.

→ **Analyse de l'accès aux soins de santé et cohésion sociale dans la commune de Péréré**

- **Offre de soins et couverture sanitaire territoriale**

La commune de Péréré dispose d'un réseau sanitaire relativement étoffé, comprenant 18 formations sanitaires, dont 1 Centre de Santé Communal, 5 Centres de Santé d'Arrondissement, 8 centres médico-communautaires et 4 formations privées. Cette diversité d'infrastructures contribue globalement à l'accessibilité géographique des soins, notamment en milieu rural. Toutefois, la répartition spatiale et la capacité fonctionnelle réelle de ces structures peuvent engendrer des inégalités d'accès entre arrondissements, alimentant des perceptions d'exclusion ou de marginalisation de certaines communautés.
Les localités et les villages distants de plus de 05 km du centre de santé le plus proche sont répertoriés dans le tableau ci-après. Cette situation de vulnérabilité est plus critique dans les arrondissements de Gninsy et de Guinagourou qui présentent 11 et 10 localités vulnérables en termes d'accès aux infrastructures de santé. Donc, dans ces arrondissements, la distance moyenne d'accès à un centre de santé est Gninsy…17 km et Guinagourou 14,5 km….

Tableau N°03 : Répertoire des localités éloignées des centres de santé des arrondissements

Arrondissement	Localités	Nombre de localités
Gninsy	SOMBIRI KPEROU, Soukoussoukoua, Kounkoumbou, Sanèkou, Namouin, Sènèmin, Sommi, Kérékou, Kobourou, Monsi, Sanèkou	11
Guinagourou	Gounkparé, Banigourou, Wondou, Gando Alafiarou, Nanin, Gbandé, Sinanimoin, Bougnankou, Guinagourou-Gah, Nassy-Gando	10
Kpébié	Won, Tchori, Guinro, Kpébié Gando	4
Péréré	Borikirou, Péréré-Peulh, Gando-Kpessara, Worokpo	4
Sontou		0
Kpanè	Tabérou	1
Total		**30**

Source : Atelier diagnostic participatif de Péréré (Octobre 2025)

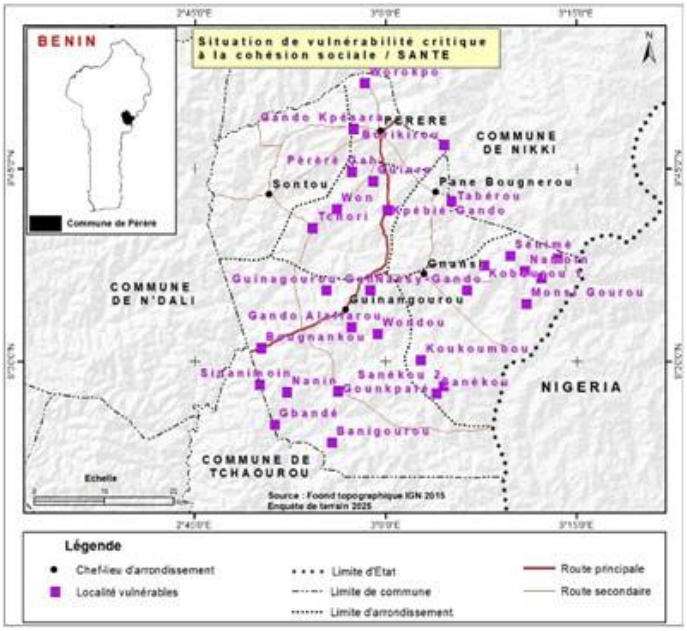

Carte de vulnérabilité critique dans le secteur de la santé

Suivant cette carte de vulnérabilité, les localités et villages situés au niveau de la zone frontalière avec le Nigéria sont issus des arrondissements de Gninsy et de Guinagourou. Ces localités sont les plus exposées. Il s'agit des localités de Sanèkou, Namouin, Sènimè, Kobourou, Monsi-Gourou (Gninsy) et Gounkparé (Guinagourou). Les inégalités d'accès aux soins touchent surtout les zones éloignées et les ménages pauvres, accentuant les perceptions d'abandon institutionnel et fragilisant la confiance envers les pouvoirs publics. Les coûts directs et indirects des soins affectent la solidarité familiale et communautaire. L'amélioration de l'équité territoriale de l'offre de soins constitue donc un enjeu central de cohésion sociale.

- **Accès aux soins maternels et confiance sociale**

Les indicateurs de santé maternelle traduisent un niveau relativement élevé de recours aux services de santé, avec 84 % des femmes enceintes ayant effectué au moins une consultation prénatale et 94 % des accouchements assistés par du personnel qualifié. Ces performances reflètent une certaine confiance des populations envers le système de santé local. Cette confiance constitue un facteur clé de cohésion sociale, en renforçant le lien entre institutions publiques, personnels de santé et communautés, et en réduisant les risques de tensions liées aux soins maternels et néonatals.

- **Morbidité infantile, vulnérabilités sanitaires et cohésion**

Le paludisme représente environ 48 % des motifs de consultation chez les enfants de moins de 5 ans, suivi des infections respiratoires aiguës (18 %) et des affections diarrhéiques (4 %) . Cette forte prévalence de maladies évitables met en évidence des vulnérabilités structurelles liées aux conditions de vie, à l'assainissement et à la prévention. Ces vulnérabilités affectent de manière disproportionnée les ménages les plus pauvres, pouvant accentuer les inégalités sociales et fragiliser la cohésion au sein des communautés.

- **Inégalités d'accès et risques de tensions sociales**

Malgré une couverture sanitaire globale appréciable, les obstacles financiers (coût des soins, médicaments), géographiques (éloignement de certains centres) et socioculturels peuvent limiter l'accès effectif aux soins pour certaines catégories sociales. Ces inégalités perçues ou réelles sont susceptibles d'alimenter des frustrations, de réduire la solidarité communautaire et de fragiliser le vivre-ensemble, notamment dans les zones périphériques ou à faible densité d'infrastructures.

- **Santé comme levier de renforcement de la cohésion sociale**

L'amélioration de l'accès équitable aux soins de santé à Péréré constitue un levier stratégique de cohésion sociale. Le renforcement des centres médico-communautaires, la prévention du paludisme et des maladies infantiles, ainsi que l'implication des leaders communautaires dans la promotion de la santé peuvent favoriser la solidarité, la confiance institutionnelle et la réduction des tensions sociales.

→ **Analyse de l'accès à l'eau potable et cohésion sociale dans la commune de Péréré**

- **Niveau d'accès à l'eau potable et disparités structurelles**

La commune de Péréré affiche un taux de desserte en eau potable de 62 % en milieu rural, nettement inférieur à la moyenne nationale rurale estimée à 73,3 %. Cet écart structurel traduit une vulnérabilité persistante dans l'accès à un service social de base. Il contribue à creuser les inégalités territoriales et sociales entre Péréré et d'autres communes mieux dotées, nourrissant un sentiment de relégation chez certaines populations.

- **État des infrastructures hydrauliques et accès réel au service**

En 2022, la commune comptait 279 ouvrages hydrauliques, principalement des forages équipés de pompes à motricité humaine (PMH). Toutefois, seuls 119 forages sont fonctionnels contre 151 non fonctionnels, révélant un taux de panne très élevé. Cette situation réduit fortement l'accès effectif à l'eau potable, obligeant les ménages à recourir à des sources alternatives parfois insalubres, ce qui accentue les risques sanitaires et sociaux.

- **Pression sociale autour des points d'eau fonctionnels**

La forte proportion d'ouvrages non fonctionnels concentre la demande sur un nombre limité de points d'eau opérationnels (forages fonctionnels, AEV et PEA). Cette pression accrue peut générer des conflits d'usage, notamment entre quartiers, ménages ou groupes socioprofessionnels, en particulier en saison sèche. L'eau devient alors un facteur potentiel de tensions communautaires, fragilisant la cohésion sociale et le vivre-ensemble.

- **Inégalités d'accès, vulnérabilité des ménages et cohésion sociale**

Les ménages les plus pauvres, les femmes et les enfants sont les plus affectés par les déficits d'accès à l'eau potable. Les longues distances à parcourir et le temps consacré à la corvée de l'eau réduisent les opportunités économiques et éducatives, renforçant les inégalités sociales. Ces contraintes quotidiennes peuvent alimenter des frustrations, des sentiments d'injustice et une perte de confiance envers les institutions locales chargées de la gestion de l'eau.
Les localités et villages distants d'au moins 02 km du point d'eau potable le plus proche sont répertoriés dans le tableau ci-après. Cette situation de vulnérabilité varie d'un arrondissement à un autre. Elle est plus prononcée dans les arrondissements de Péréré et de Panè.

Tableau N°04 : Répertoire des localités et villages vulnérable par rapport à l'eau potable

Arrondissement	Localités	Nombre de localités
Gninsy	Kerekou, Sommi, Bellé	3
Guinagourou	Gah-Kèro	1
Kpébié		0
Péréré	Borikirou, Perere-Peulh, Gando-Kpessara, Worokpo, Gourekpa	5
Sontou		0
Kpanè	Karel, Dèrou, Bounougui, Sonrigourou (Kpanè-Bougnérou) Kpanè-Guéa, Tabérou	5
Total		**14**

Source : Atelier diagnostic participatif de Péréré (Octobre 2025)

- **Accès à l'eau potable comme levier de cohésion sociale**

L'amélioration durable de l'accès à l'eau potable à Péréré constitue un levier stratégique de cohésion sociale. La réhabilitation des forages non fonctionnels, le renforcement de la maintenance communautaire et une gouvernance inclusive des points d'eau peuvent favoriser la solidarité locale, réduire les conflits et renforcer la confiance entre populations et autorités communales.

→ **Energie et cohésion sociale**

Selon les données fournies par l'INSTaD 2022, l'accès à l'électricité dans la commune de Péréré demeure limité, avec un taux d'électrification global d'environ 35 % et un taux d'électrification rurale de 28 %. Plus de 80 % des ménages dépendent du bois de feu pour la cuisson, contre seulement 3 à 5 % pour le gaz butane.
Pour l'éclairage, 44 % des ménages utilisent des lampes à pétrole et 20 % des lampes à piles, des solutions coûteuses, peu sûres et peu durables. Par ailleurs, seules 32 % des écoles et 40 % des formations sanitaires sont électrifiées, souvent de manière intermittente.

Environ 36 % des ménages consacrent au moins 10 % de leurs revenus aux dépenses énergétiques, ce qui réduit leur capacité à investir dans la santé et l'éducation. Ces inégalités énergétiques renforcent les vulnérabilités sociales et territoriales, faisant de l'énergie un enjeu transversal de cohésion sociale et de développement humain.

→ **Réseaux de communication et cohésion sociale**

La couverture des réseaux GSM reste inégale, notamment dans les zones rurales et périphériques. Cette situation limite l'accès à l'information, aux services numériques, aux opportunités économiques et aux dispositifs de participation citoyenne. Le déficit de connectivité accentue l'isolement social de certaines communautés et complique l'accès aux services d'urgence et à la coordination communautaire. À l'inverse, l'amélioration de la couverture GSM constitue un levier stratégique pour renforcer les liens sociaux, la gouvernance locale et l'inclusion territoriale.

→ 5.2.2.8.Vulnérabilité des populations face à l'état des routes et pistes rurales

La commune de Péréré présente une vulnérabilité structurelle marquée liée à l'insuffisance et à la dégradation de son réseau routier rural. Sur un linéaire total de **499 km de pistes**, seuls **129 km sont carrossables** et à peine **7 km sont bitumés**, ce qui traduit une très faible capacité d'accessibilité permanente du territoire. La majorité des pistes, en terre, devient difficilement praticable en saison pluvieuse malgré des entretiens périodiques.
Le diagnostic communal identifie **38 localités enclavées**, réparties dans six arrondissements, avec une concentration significative à Gninsy et Guinagourou (22 localités à eux seuls). Le tableau ci-dessous présente l'ensemble des localités et villages se trouvant dans cette situation de précarité.

Tableau N°05 : Répertoire des localités et villages dont les pistes d'accès sont dégradées

Arrondissement	Localités	Nombre de localités
Gninsy	Sombiri Kperou, Soukoussoukoua, kounkoumbou, Sanekou, Namouin, Sénémin, Sommi, Kerekou, Kobourou, Monsi, Sanekou	11
Guinagourou	Gounkparé, Gbandé, Sinanimoin, Ogamoin, Bouin, Worou Wouré Kparou, Gando Alafiarou, Gommey, wondou, Banigourou, Guinagourou-Gah	11
Kpébié	Boonnouki, Dannon Gah	2
Péréré	Soubado, Sakparou	2
Sontou	Gnankparé, Nanon gourou, Bonrou, Alafiarou, Sontou, El-adj goudéN'kparou	6
Kpanè	Kpapkanè- Kpanè-Guéa, Kpanè-Bougnérou, Tabérou, Kpanè-Guéa, Gourou, Kpanè-Guéa -Karel - Dèrou,	6
Total		**38**

Source : Atelier diagnostic participatif de Péréré (Octobre 2025)

Cette configuration révèle une vulnérabilité territoriale différenciée, mais généralisée, affectant particulièrement les zones rurales à forte dépendance agricole. La carte ci-dessous illustre bien les localités et les villages qui sont enclavés du fait de l'état de ces pistes.

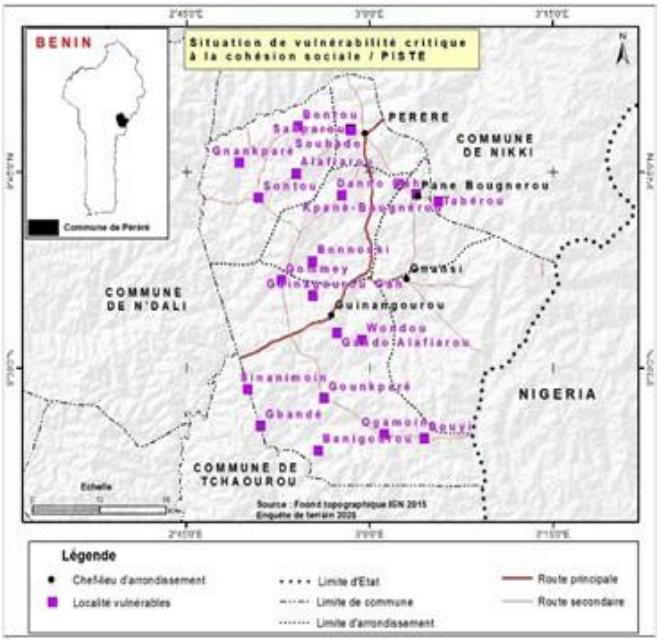

Les impacts sont multidimensionnels. Sur le plan économique, l'enclavement limite l'évacuation des produits agricoles, augmente les coûts de transport et réduit les revenus des ménages. Sur le plan sanitaire, les retards d'évacuation des urgences et les difficultés d'approvisionnement des centres de santé accroissent les risques pour les populations. Le secteur éducatif est également touché, avec des perturbations saisonnières de la fréquentation scolaire. Enfin, l'isolement réduit la présence des services techniques et sécuritaires, fragilisant la cohésion territoriale.

Carte de vulnérabilité des localités dont les pistes sont dégradées

Ainsi, l'accessibilité routière constitue un facteur structurant du développement local. L'amélioration ciblée des pistes prioritaires, la mise en place d'un mécanisme durable de maintenance et l'intégration d'une approche de résilience climatique apparaissent comme des leviers stratégiques pour réduire les inégalités territoriales et renforcer la dynamique socio-économique de la commune.

→ **Vulnérabilité critique des localités sans infrastructures publiques à Péréré**

La commune de Péréré compte 23 localités réparties dans six arrondissements ne disposant d'aucune infrastructure publique de base. Cette situation traduit une vulnérabilité territoriale aiguë, marquée par l'absence d'écoles, de centres de santé, de points d'eau, d'infrastructures administratives ou marchandes. Le tableau ci-dessous présente la liste des localités concernées par cette situation.

Tableau N°06 : Répertoire des localités dépourvues d'infrastructure publique

Arrondissement	Localités	Nombre de localités
Gninsy	Kérékou, Sommi, Bellé	3
Guinagourou	Gah-Kèro, Boni Yanwamou N'kparou, Baka Gando, Kouré	4
Kpébié	Konre, Boffre, Sakisorri, Boonnouki, Dannon Gah, Komarou, Barkèdjè	6
Péréré	Soria, Bohérou, Gando-Kpessara, Sakparou	4
Sontou	MamoudouN'kparou, Sontou (derrière collège)	2
Kpanè	Karel, Bounougui, Sonrigourou (kpanè-Bougnérou) Kpanè-Guéa-Gourou.	4
Total		**23**

Source : Atelier diagnostic participatif de Péréré (Octobre 2025)

Les arrondissements les plus affectés sont Kpébié (6 localités), Guinagourou (4), Péréré (4) et Kpanè (4), suivis de Gninsy (3) et Sontou (2). Ces zones présentent un risque élevé d'exclusion

sociale, de décrochage scolaire, de faible accès aux soins et de marginalisation économique. L'éloignement des services essentiels renforce les inégalités intra-communales et peut générer des tensions liées au sentiment d'abandon institutionnel.

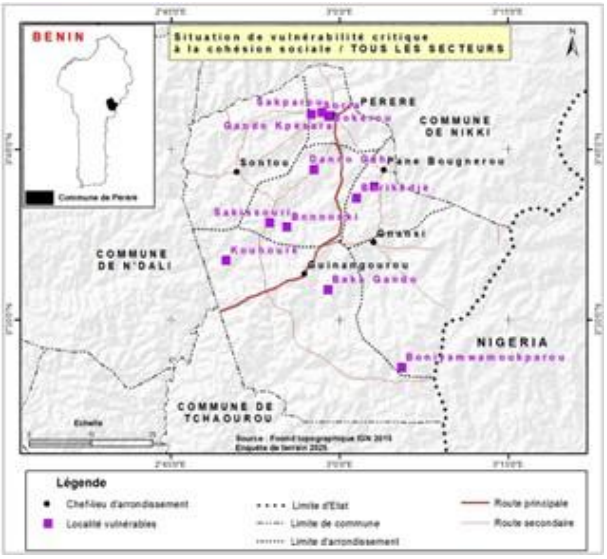

La carte ci-dessous affiche la position de chacune de ces localités selon qu'elles sont proches de la frontière avec le Nigéria et leur éloignement des chefs-lieux des arrondissements. Cette concentration de localités dépourvues d'infrastructures constitue un facteur critique de fragilisation de la cohésion sociale et du développement local. Un ciblage prioritaire et multi-sectoriel apparaît indispensable afin de réduire durablement ces disparités territoriales.

Carte de la situation de vulnérabilité critique à la cohésion sociale

4.6.3. Sur le plan politique

La gouvernance locale constitue un levier central de la cohésion sociale et du développement durable dans la commune de Péréré. Dans un contexte marqué par des conflits fonciers récurrents, des inégalités territoriales et des vulnérabilités socio-économiques, la capacité des institutions communales à planifier, coordonner et inclure les acteurs locaux conditionne la stabilité sociale et la confiance entre populations et autorités.

La commune de Péréré dispose d'un cadre institutionnel conforme au processus de décentralisation, avec la mairie et le conseil communal comme organes de pilotage. Toutefois, l'efficacité de l'action publique locale reste limitée par la faiblesse des ressources humaines qualifiées, la dépendance financière aux transferts de l'État et des partenaires, ainsi que par une couverture inégale des services publics entre le centre communal et les arrondissements périphériques.

La gouvernance foncière demeure un point critique. La faible sécurisation des terres, la coexistence du droit coutumier et du droit moderne et l'opérationnalisation limitée des comités de gestion foncière réduisent la capacité de prévention des conflits, malgré le rôle important des chefferies traditionnelles en matière de médiation sociale.

Des efforts de dialogue citoyen et de reddition de comptes existent, mais la participation demeure inégalement répartie. Les jeunes et les femmes, pourtant acteurs clés de la cohésion sociale, restent faiblement représentés dans les instances décisionnelles locales. Cette situation affecte la légitimité sociale des décisions communales et limite l'appropriation communautaire des politiques locales.

La gouvernance de la sécurité repose sur une articulation encore fragile entre autorités communales, forces de sécurité et initiatives communautaires. Le manque de moyens, la faible formalisation des mécanismes locaux de prévention et l'insuffisance d'infrastructures sécuritaires dans certains arrondissements renforcent la vulnérabilité face aux conflits et aux

risques transfrontaliers. Le tableau ci-dessous présente la liste des localités qui ne sont pas couvertes par les services de sécurités et qui sont exposées à toutes formes d'actes criminels.

Tableau N°07 : Répertoire des localités sans aucune couverture des services publics de sécurité

Arrondissement	Localités	Nombre de localités
Gninsy	Sombiri kperou	1
Guinagourou	Sinanimoin	1
Kpébié	Komarou, Barkèdjè	2
Péréré	Sakparou, Borikirou	2
Sontou	Sèkèn'té diadia, Sontou (derrière collège)	2
Kpanè		0
Total		**8**

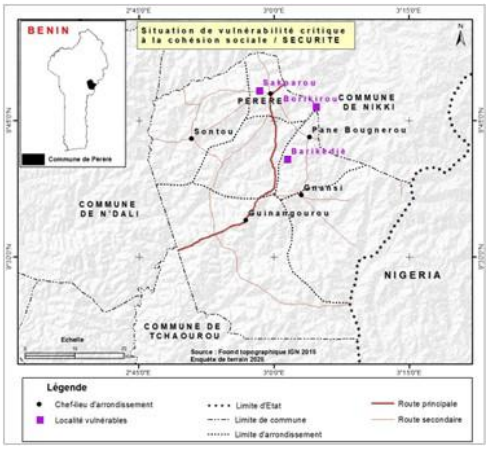

Carte de la situation de vulnérabilité critique des localités de Péréré

La carte ci-dessus montre la position de chacune de ces localités selon leur proximité avec la frontière du Nigéria et leur éloignement des chefs-lieux des arrondissements et de la commune.

4.7. Perception citoyenne de la cohésion sociale

4.7.1. Cohabitation sociale, ethnique et communautaire

La commune de Péréré présente une diversité ethnique importante (Bariba, Peulh, Boo, Gua/Otamari, Lokpa, Dendi, Yoruba, Haoussa, Bororo, etc.). Les travaux de groupe révèlent que cette cohabitation n'est pas totalement harmonieuse : si la majorité des communautés vivent ensemble sans tensions majeures, des poches de conflits persistent, surtout entre agriculteurs et éleveurs. Les perceptions citoyennes confirment que la cohésion interethnique est généralement stable, mais les zones rurales connaissent davantage de frictions.
Les causes évoquées par les populations incluent :

- absence ou non-respect des couloirs de passage ;
- insuffisance de terres cultivables ;
- envoi de mineurs au pâturage ;
- conflits domaniaux ;
- difficultés d'accès aux aires de pâturage ;
- corruption dans le traitement des conflits ;
- progression de la pauvreté.

Les manifestations observées sont : affrontements violents, déplacements temporaires, montée de la méfiance, perte de récoltes et exode rural. Les mécanismes actuels (chefferies, dialogue coutumier, règlement à l'amiable) montrent leurs limites face à la complexité

croissante des tensions. La cohabitation sociale est globalement stable mais fragilisée par des conflits agropastoraux structurels et une gouvernance foncière insuffisante.

4.7.2. Cohabitation religieuse

Les conclusions des travaux de groupe des acteurs religieux montrent une cohabitation interreligieuse remarquable. Musulmans, catholiques, protestants, évangélistes et religions endogènes vivent dans une harmonie durable. Aucun conflit interreligieux significatif n'a été rapporté. Les pratiques favorables au vivre-ensemble incluent :

- reconnaissance mutuelle ;
- participation aux cérémonies de différentes confessions ;
- mariages interreligieux ;
- fréquentation des écoles et centres de santé confessionnels ;
- solidarité durant les fêtes et événements.

Les seules divergences mineures concernent :

- la consommation du porc ;
- certains points doctrinaux entre groupes musulmans (Sounna, accoutrement).

La religion est un facteur d'unité, jouant un rôle central dans le dialogue et la médiation des conflits.

4.7.3. Cohésion au sein des acteurs économiques

Les résultats mettent en évidence une mauvaise cohabitation au sein des acteurs du secteur productif, en particulier :

- entre agriculteurs et éleveurs,
- mais aussi entre éleveurs eux-mêmes (notamment lors de la pression sur les ressources).

Les causes de cette mauvaise cohabitation sont :

- pâturage anarchique dans les champs ;
- absence de couloirs de passage fonctionnels ;
- manque d'aires de pâturage ;
- pauvreté et compétition pour les ressources ;
- non-respect du code pastoral ;
- mobilisation de mineurs au pâturage.

Les mécanismes existants (comités multi-acteurs, commissariat) manquent d'efficacité à cause du non-respect des décisions et d'un manque de contrôle.
Les solutions envisagées par les populations sont :

- tracer et sécuriser les couloirs de passage ;
- impliquer tous les acteurs dans leur identification ;
- renforcer la sensibilisation sur le code pastoral ;
- créer des comités de veille ;
- réduire la corruption dans la gestion des conflits.

Les tensions économiques sont un facteur majeur d'instabilité, sous-tendues par la pression foncière, la dégradation environnementale et la faiblesse de la régulation.

4.7.4. Perceptions citoyennes et gouvernance locale

Suite à la consultation des documents de planification notamment le PDC4 et le SDAC de la commune de Pèrèrè et les retours des résultats des travaux de groupes sur les perceptions citoyennes et la gouvernance locale, il est révélé ce qui suit :

- Les populations apprécient la médiation des chefferies et des autorités religieuses.
- Elles jugent la gouvernance locale insuffisamment réactive, notamment en matière de foncier, de services sociaux et de sécurité rurale.
- La corruption dans la résolution des conflits est citée à plusieurs reprises comme facteur aggravant.
- Les femmes et les jeunes se sentent peu représentés dans les processus décisionnels.
- Les institutions sont perçues comme peu proches et parfois biaisées dans leurs arbitrages.

Les communautés expriment une confiance moyenne dans les institutions mais une forte confiance dans les mécanismes traditionnels et religieux.

4.8. Analyse FFOM

La commune de Péréré dispose d'un capital social relativement solide, fondé sur la tolérance religieuse, la cohabitation pacifique des communautés et l'efficacité des mécanismes traditionnels de médiation. La présence des forces de sécurité et l'engagement des médiateurs communautaires contribuent à la prévention des conflits, tandis que le dynamisme des organisations de la société civile, des associations de femmes et de jeunes renforce la mobilisation sociale et l'ancrage citoyen. Le potentiel agro-pastoral important, associé à une main-d'œuvre jeune, ainsi que des services de santé communautaires globalement fonctionnels, constituent des atouts majeurs pour la résilience et la cohésion sociale locale.
Toutefois, ces forces sont fragilisées par des faiblesses structurelles persistantes. La coordination insuffisante entre les acteurs locaux limite l'efficacité de l'action publique. La vulnérabilité économique, marquée par le chômage des jeunes, le faible niveau de transformation agricole et les difficultés d'accès au foncier et au crédit, alimente les frustrations sociales. Les inégalités d'accès aux services sociaux dans les zones périphériques, la gouvernance locale perfectible, la faible redevabilité publique et la récurrence des conflits fonciers et pastoraux constituent des facteurs de tension. L'inclusion limitée des femmes et la faiblesse des mécanismes de protection sociale accentuent ces fragilités.
Dans le même temps, la commune bénéficie de réelles opportunités, notamment l'appui des partenaires techniques et financiers, les programmes nationaux de décentralisation et de développement rural, l'existence de cadres juridiques favorables et l'amélioration progressive des infrastructures. La volonté communale de promouvoir une gouvernance participative et durable renforce ces perspectives. Néanmoins, des menaces majeures subsistent : effets du changement climatique, conflits agropastoraux, criminalité transfrontalière, enclavement de certaines localités, persistance de la pauvreté et violences basées sur le genre, qui continuent de peser sur la stabilité et la cohésion sociale de Péréré.

Tableau N°05 : Synthèse des Forces, des Faiblesses, des opportunités et menaces

Forces	Faiblesses
• Cohésion sociale forte, entretenue par la tolérance religieuse, les mécanismes traditionnels de médiation et la cohabitation pacifique entre communautés. • Présence active des forces de sécurité et des médiateurs communautaires, contribuant à la prévention des conflits et au maintien de la paix. • Dynamisme des organisations locales (OSC, associations de femmes et de jeunes) jouant un rôle clé dans la mobilisation sociale et le développement local. • Potentiel agro-pastoral considérable et main-d'œuvre jeune et disponible, favorisant la relance économique locale. • Dispositifs sanitaires fonctionnels et taux élevé d'accouchements assistés, indicateurs d'un système de santé communautaire performant. • Existence de cadres institutionnels solides (PDC4, SDAC, GUPS) offrant une base de planification et de gouvernance locale.	• Coordination insuffisante entre les acteurs locaux, entraînant une faible synergie et une mise en œuvre partielle des politiques communales. • Vulnérabilité économique persistante : chômage des jeunes, faible transformation des produits agricoles, difficultés d'accès au crédit et au foncier. • Inégalités d'accès aux services sociaux de base, notamment dans les zones périphériques et frontalières. • Gouvernance locale perfectible, marquée par la méfiance entre autorités et citoyens et la faiblesse de la redevabilité publique. • Multiplicité des conflits fonciers et pastoraux, aggravés par la méconnaissance des textes et la pression démographique. • Protection sociale et représentativité féminine limitées, freinant l'inclusion et la résilience communautaire.
Opportunités	**Menaces**
• Appui constant des partenaires techniques et financiers (GIZ, PNUD, UNICEF, UNFPA) soutenant la gouvernance, la cohésion sociale et la sécurité humaine. • Existence de programmes nationaux d'appui à la décentralisation, à l'agriculture et à la protection sociale. • Cadres juridiques favorables (codes foncier, pastoral, environnemental) renforçant la gouvernance des ressources. • Amélioration progressive du réseau routier et ouverture sur les marchés régionaux, propices aux échanges économiques.	• Changements climatiques accentués (sécheresse, inondations, érosion) compromettant la production agricole et la sécurité alimentaire. • Conflits récurrents entre agriculteurs et éleveurs, exacerbés par la pression foncière et la mobilité pastorale. • Criminalité transfrontalière et infiltration de groupes extrémistes, amplifiées par la porosité de la frontière avec le Nigéria. • Enclavement de certaines localités du fait du non-bitumage des axes routiers stratégiques.

• Possibilités de financement climatique et programmes de reboisement appuyant la résilience environnementale. • Volonté communale affirmée en faveur d'une gestion participative, inclusive et durable du territoire.	• Persistance de la pauvreté et de l'exode rural, fragilisant le tissu socio-économique local. • Violences basées sur le genre et exclusion des zones rurales isolées, compromettant la cohésion et l'équité sociale.

Source : Atelier diagnostic participatif multi-acteurs (octobre 2025)

4.9. Initiatives communautaires traditionnelles porteuses de cohésion sociale

Les pratiques et valeurs, profondément ancrées dans les traditions locales, constituent un socle solide pour renforcer la cohésion sociale. La commune dispose de ressources culturelles et sociales fortes pouvant servir de leviers pour prévenir les conflits. Le tableau ci-après présente les valeurs et pratiques qui sont partagées les communautés en faveur de la cohésion sociale.

Tableau N°06 : Récapitulatif des valeurs et pratiques communautaires favorables à la cohésion sociale

Valeurs / pratiques	Manifestations	Communautés concernées	Zones	Moyens de pérennisation	Acteurs impliqués
Solidarité / entraide	Main-d'œuvre, soutien aux cérémonies	Toutes ethnies	Tous arrondissements	Sensibilisation culturelle	Chefferies, leaders religieux
Cohabitation pacifique	Respect rites et langues	Bariba, Peulh, Yoruba…	Centre et villages	Journées de cohésion	Mairie, OSC
Médiation traditionnelle	Gestion conflits fonciers/ familiaux	Chefs de terre	Gninsy, Guinagourou	Renforcement statut	Mairie, Justice
Partage communautaire	Redistribution récoltes	Communautés agricoles	Panè, Kpébié	Valorisation culturelle	Associations locales
Donkonrou (nouvel an traditionnel)	Fête : invitation, dons, partage de vivre et de repas, dote à la belle famille	Bariba, Peulh	Tous les arrondissements	Animation et causerie autour de cette fête par des personnes ressources	Mairie, population
Sokoudirou (fête de l'igname)	Fête : invitation, dons, partage de vivre et de repas, dote à la belle famille	Bariba, Peulh	Tous les arrondissements	Animation et causerie autour de cette fête par des personnes ressources	Mairie, population

Source : Atelier diagnostic participatif multi-acteurs (octobre 2025)

4.10. Facteurs favorables et défavorables à la cohésion sociale

4.10.1. Facteurs favorables à la cohésion sociale

Les éléments positifs qui soutiennent la cohésion à Pèrèrè se situent à plusieurs niveaux :

- Gouvernance : existence de cadres de concertation, volonté politique, participation d'OSC et de groupements citoyens.
- Economie : solidarité intercommunautaire autour de l'agriculture et de l'élevage, dynamisme des groupements féminins et jeunes.
- Services sociaux : réhabilitation d'infrastructures, campagnes de sensibilisation à la scolarisation et à la santé.
- Sécurité : comités locaux de gestion des risques, formation à la prévention des conflits agropastoraux.
- Inclusion : dispositifs de protection sociale et d'appui économique aux femmes et personnes vulnérables.

Ces initiatives renforcent la confiance, la solidarité et la culture de la paix dans la commune.

4.10.2. Facteurs défavorables à la cohésion sociale

Plusieurs obstacles structurels continuent de fragiliser le tissu social :

- Gouvernance : faible redevabilité, conflits de leadership, inégalités territoriales et absence d'outils de suivi.
- Economie et environnement : dépendance au secteur agricole, conflits agropastoraux, dégradation des sols, effets du changement climatique.
- Services sociaux : infrastructures scolaires et sanitaires déficientes, manque de personnels, insalubrité urbaine.
- Sécurité : insuffisance de médiation et de plateformes de prévention, infiltration de trafics transfrontaliers.
- Inclusion sociale et genre : faible représentation féminine (1 femme sur 25 élus), précarité des jeunes, mariages précoces, violences basées sur le genre.

Ces fragilités traduisent un risque de désagrégation sociale si elles ne sont pas adressées par des politiques publiques inclusives et des dispositifs de dialogue durable.

Tableau N°06 : Menaces et sources de tension

Secteur	Menace / tension	Niveau	Localités	Périodes critiques	Causes principales	Conséquences	Acteurs impliqués	Solutions proposées
Social	Faible accès aux services sociaux (eau, santé, école)	A	Pèrèrè, Gninsy, Guinagourou, Panè, Kpébié, Sontou	Permanent	Infrastructures insuffisantes, manque de personnel	Frustration, perte de confiance	Mairie, services sociaux, ONG	Réhabilitation, recrutement, bourses scolaires
	Inégalités de genre, faible représentation féminine	B	Toute la commune	Permanent	Normes socioculturelles	Exclusion, faible participation	CPS, groupements féminins	Sensibilisation, quotas, autonomisation
Productif	Conflits agriculteurs–éleveurs	A	Gninsy, Guinagourou, Panè	Saison sèche	Absence de couloirs, pression foncière	Violences, méfiance	Chefferies, FDS, producteurs	Zones pastorales, sensibilisation
	Pauvreté, chômage des jeunes	B	Pèrèrè centre, Panè, Guinagourou	Permanent	Faible diversification	Migration, vulnérabilité sociale	Mairie, ANPE, ONG	AGR, formation, appui entrepreneurial
Sécurité	Trafic transfrontalier, extrémisme violent	A	Sud Pèrèrè, Panè	Permanent	Proximité Nigéria, faible contrôle	Insécurité, méfiance	FDS, mairie, comités	Postes de surveillance, vigilance
	Faible couverture policière	B	Kpébié, Sontou, Panè	Permanent	Manque d'infrastructures	Retard de réponse	Mairie, leaders locaux	Comités de médiation, postes avancés

Source : Atelier diagnostic participatif multi-acteurs (octobre 2025)

4.11. Zonage participatif des risques et de cohésion sociale

Tableau N°07 : Récapitulatif des zones de non-droits et des zones de friction

Arrondissement	Risques / Menaces	Zones de non-droit	Zones de friction	Commentaires
Pèrèrè centre	Pauvreté, conflits mineurs	Aucune	Sakparou, Borikirou	Zone de forte cohésion sociale
Gninsy	Conflits agropastoraux, pauvreté	Aucune	Sombiri kpérou	Besoin de couloirs pastoraux
Guinagourou	Conflits fonciers et agropastoraux	Aucune	Sinanimoin	Zone prioritaire de prévention
Panè	Trafic transfrontalier, conflits agropastoraux	Aucune		Faible présence sécuritaire
Kpébié	Faible accès aux services, pauvreté	Aucune	Komarou, Barkèdjè	Zones enclavées
Sontou	Pauvreté, faible desserte eau/santé	Aucune	Sèkèn'té diadia, Sontou (derrière college)	Zone de forte vulnérabilité sociale

Source : Atelier diagnostic participatif multi-acteurs(octobre 2025)

V. Vision et orientations stratégiques

5.1. Vision à long terme

« Pèrèrè est une commune stable, inclusive et solidaire, où les citoyens participent activement à la gouvernance locale, les tensions sont prévenues en amont, et la diversité culturelle et économique devient un levier durable de paix, de prospérité et de développement. »
Cette vision traduit la volonté politique du Conseil Communal et des acteurs locaux de faire de la cohésion sociale un pilier du développement territorial et une condition de durabilité du progrès économique et humain.

5.2. Principes directeurs

Le PLCS de Pèrèrè repose sur les principes suivants :

- **Prévention plutôt que réaction** : anticiper les tensions et investir dans la paix avant l'émergence des crises.
- **Participation citoyenne** : impliquer systématiquement les citoyens et les organisations locales dans la gouvernance territoriale.
- **Inclusion et équité** : garantir la prise en compte des groupes vulnérables (jeunes, femmes, pasteurs, ménages précaires).
- **Responsabilité collective** : faire de la paix un bien commun dont chaque acteur est coresponsable.
- **Gouvernance transparente et redevable** – instaurer la confiance entre institutions et populations.
- **Partenariat et subsidiarité** : articuler les interventions communales, départementales, nationales et partenaires techniques et financiers (PTF).
- **Résilience territoriale et environnementale** – intégrer la cohésion sociale dans la gestion durable des ressources naturelles et la prévention des crises climatiques.

5.3. Axes stratégiques d'intervention

L'analyse du contexte et des enjeux de cohésion sociale a permis d'identifier **cinq axes stratégiques** autour desquels s'articule la stratégie communale :

Axe stratégique	Intitulé	Objectif spécifique associé
Axe 1	Gouvernance locale et cohésion sociale	Améliorer la gouvernance locale, la confiance sociale et la participation citoyenne dans la gestion des affaires publiques
Axe 2	Sécurité communautaire et prévention des conflits	Renforcer la prévention communautaire, la veille sociale et la gestion pacifique des conflits
Axe 3	Développement économique inclusif	Promouvoir un développement économique équitable et réduire les frustrations sociales liées à la précarité
Axe 4	Services sociaux essentiels équitables	Réduire les inégalités d'accès aux services sociaux de base et renforcer la justice territoriale
Axe 5	Culture de paix, citoyenneté positive et solidarité	Promouvoir les valeurs de paix, de vivre-ensemble et de responsabilité citoyenne

5.4. Cadre logique du PLCS de Pèrèrè

Logique d'intervention	Indicateurs clés				Sources	Coût estimatif (FCFA)	Hypothèses / suppositions critiques
	Libellé	**Valeur de référence**	**Cible**	**Périodicité de collecte**			
Vision	*« Une commune unie, solidaire et paisible, où chaque citoyen, dans le respect des valeurs culturelles et religieuses, participe activement au développement économique, social et durable, dans un climat de sécurité, d'équité et de bonne gouvernance. »*						
Objectif global	Renforcer durablement la cohésion sociale, la stabilité et la résilience territoriale de la commune de Pèrèrè à travers la gouvernance inclusive, la prévention des tensions et la promotion de la citoyenneté active.						
Axe stratégique 1 :	Gouvernance locale et cohésion sociale						
Objectif spécifique 1 :	Améliorer la gouvernance locale, la confiance sociale et la participation citoyenne dans la gestion des affaires publiques.					**83 750 000**	Volonté politique maintenue ; engagement des OSC et chefferies ; stabilité institutionnelle.
R.1.1.Les Comités Locaux de Concertation sont fonctionnels et institutionnalisés dans tous les arrondissements.	%de CLCS tenu au moins 02 réunion par an	0%	100%	Semestriel	Rapports de suivi PLCS		
R.1.2. Les sessions de reddition de comptes sont tenues chaque année.	Nombre de sessions publiques de reddition de comptes	07	≥24	Semestriel	Rapports de suivi PLCS		
R.1.3. La participation citoyenne aux instances locales est accrue.	Taux de participation citoyenne	A établir	+50%	Semestriel	Rapports de suivi PLCS		
	% de femmes et de jeunes dans les instances locales	A établir	≥40%				
Axe stratégique 2 :	Sécurité communautaire et prévention des conflits						
Objectif spécifique 2 :	Renforcer la prévention communautaire, la veille sociale et la gestion pacifique des conflits.					**127 400 000**	Stabilité sécuritaire régionale ; implication des FDS et CLOC ; disponibilité des ressources locales.
R.2.1. Les dispositifs communautaires de veille et de prévention sont opérationnels.	Nombre de dispositifs communautaires fonctionnels	0	≥6	Semestriel	Rapports de suivi PLCS		
R.2.2. Les conflits agro-pastoraux sont réduits d'au moins 40 %.	Nombre de conflits communautaires prévenus / médiés	A établir	+40	Semestriel	Rapports de suivi PLCS		
R.2.3. Le Plan Communal de Contingence (PCC) est élaboré et mis en œuvre.	Existence et mise en œuvre du PCC.	Non	Oui	Semestriel	Rapports de suivi PLCS		
Axe stratégique 3 :	Développement économique inclusif						

Logique d'intervention	Indicateurs clés				Sources	Coût estimatif (FCFA)	Hypothèses / suppositions critiques
	Libellé	**Valeur de référence**	**Cible**	**Périodicité de collecte**			
Objectif spécifique 3 :	Promouvoir un développement économique équitable et réduire les vulnérabilités sociales.					**220 000 000**	Conditions climatiques favorables ; appui des partenaires au développement ; mobilisation communautaire effective.
R.3.1.500 jeunes et femmes bénéficient d'appuis économiques.	Nombre de bénéficiaires appuyés	0	≥500	Semestriel	Rapports de suivi PLCS		
R.3.2. Les filières locales (soja, karité, maïs) sont renforcées.	Volume de production transformée localement (tonne/an)	X	+50%	Semestriel	Rapports de suivi PLCS		
R.3.3. Des zones pastorales aménagées et sécurisées sont opérationnelles.	Nombre d'emplois créés	0	≥500	Semestriel	Rapports de suivi PLCS		
Axe stratégique 4 :	Services sociaux essentiels équitables						
Objectif spécifique 4 :	Renforcer l'accès équitable aux services sociaux essentiels.					**340 000 000**	Appui technique de l'État et des PTF ; gestion communautaire des ouvrages maintenue ; suivi-évaluation rigoureux.
R.4.1.L'accès à l'eau potable et à la santé est amélioré dans les zones rurales.	Taux de couverture en eau potable	62%	100%	Semestriel	Rapports de suivi PLCS		
	Accès aux services de santé de base.	A établir	+30%				
R.4.2. Les infrastructures scolaires et sanitaires sont réhabilitées.	Taux de fréquentation scolaire ;	89,45%	100%	Semestriel	Rapports de suivi PLCS		
R.4.3. Les inégalités territoriales d'accès aux services sociaux sont réduites.	Ecart d'accès aux services sociaux entre arrondissement	A établir	-50%	Semestriel	Rapports de suivi PLCS		
Axe stratégique 5 :	Culture de paix, citoyenneté positive et solidarité						
Objectif spécifique 5 :	Promouvoir les valeurs de paix, de vivre-ensemble et de responsabilité citoyenne.					**90 910 000**	Disponibilité de ressources pour les campagnes de sensibilisation ; engagement des leaders religieux et communautaires.
R.5.1. Des initiatives culturelles et éducatives de paix sont institutionnalisées.	Nombre d'activités culturelles et éducatives de paix	02	≥20	Semestriel	Rapports de suivi PLCS		
R.5.2. Les jeunes et femmes deviennent acteurs de paix et de médiation communautaire.	Taux de participation des jeunes et femmes	A établir	+50%	Semestriel	Rapports de suivi PLCS		
R.5.3. Les médias locaux promeuvent la tolérance et la cohésion sociale.	Couverture médiatique	A établir	100%	Semestriel	Rapports de suivi PLCS		

VI. Plan d'action opérationnel et budget estimatif

6.1. Plan d'action opérationnel

Référence	Libellé	Unités	Qtés	Coût Unitaire	Montant	Périodes												Acteurs		Partenaires potentiels
						2026				2027				2028						
						T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	Resp	Associés	
Axes stratégique 01 : Gouvernance locale et cohésion sociale renforcées																				
Objectif spécifique 01 : Améliorer la gouvernance locale, la confiance sociale et la participation citoyenne dans la gestion des affaires publiques																				
Activité A1.1.	**Mettre en place et former des Comités Locaux de Cohésion sociale (CLCS) dans les 6 arrondissements avec la participation de 150 personnes (25 personnes par arrondissement)**	**Session**			**8 850 000**													Maire	DDLP	ADECOB, AGORA, ACMA3,
	Location salle (02 jours par arrondissement	Jour	12	50 000	600 000															
	Transport participants	Pers.	150	10 000	1 500 000															
	Restauration de 150 personnes pendant 02 jours	Pers.	300	5 000	1 500 000															
	Supports formation	Kit	150	5 000	750 000															
	Honoraires formateur	H/J	12	200 000	2 400 000															
	Coordination/logistique	Forfait	1	2 100 000	2 100 000															

Référence	Libellé	Unités	Qtés	Coût Unitaire	Montant	Périodes												Acteurs		Partenaires potentiels
						2026				2027				2028						
						T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	Resp	Associés	
Activité A1.2.	**Créer et équiper un Observatoire communal de cohésion sociale**	**Forfait**			**18 000 000**													SE	DAAF	ADECOB, AGORA, ACMA3, COSO, GUICHET SAHEL, PADIAP, CASCADE, CARE – International, Coopération Anzegem - Pèrèrè
	Ordinateurs	U	3	600 000	1 800 000															
	Imprimante	U	1	400 000	400 000															
	Mobilier complet	Lot	1	3 000 000	3 000 000															
	Logiciel gestion	Licence	1	2 000 000	2 000 000															
	Formation personnel	H/J	15	75 000	1 125 000															
	Honoraires formateur	H/J	5	150 000	750 000															
	Fonctionnement 3 ans	Forfait	1	8 925 000	8 925 000															
Activité A1.3.	**Organiser des sessions Trimestrielles de reddition de comptes dans les 06 arrondissements pendant 03 ans**	**Session**	**72**		**20 000 000**													Maire	DDLP	ADECOB, AGORA, ACMA3, COSO, GUICHET SAHEL, PADIAP, CASCADE, CARE – International, cooperation Anzegem - Pèrèrè
	Organisation sessions	Session	72	150 000	10 800 000															

Référence	Libellé	Unités	Qtés	Coût Unitaire	Montant	Périodes												Acteurs		Partenaires potentiels
						2026				2027				2028						
						T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	Resp	Associés	
	Prise en charge de 100 représentants par arrondissement fois 06 arrondissements et par session pendant 03 ans	Pers.	7 200	1 200	8 640 000															
	Communication	Forfait	1	560 000	560 000															
Activité A1.4.	**Former le personnel communal sur la gouvernance participative**	**Atelier**			**9 840 000**													SE	DAAF	ADECOB, AGORA, ACMA3, COSO, GUICHET SAHEL, PADIAP, CASCADE, CARE – International, cooperation Anzegem - Pèrèrè
	Location salle	Jour	6	50 000	300 000															
	Honoraires consultant	H/J	10	200 000	2 000 000															
	Prise en charge participants	H/J	60	15 000	900 000															
	Supports formation	Kit	20	5 000	100 000															
	Logistique & coordination	Forfait	1	6 540 000	6 540 000															

Référence	Libellé	Unités	Qtés	Coût Unitaire	Montant	Périodes												Acteurs		Partenaires potentiels
						2026				2027				2028						
						T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	Resp	Associés	
Activité A1.5.	**Produire et diffuser des supports de transparence (bulletins, émissions)**	**Forfait annuel**			**6 400 000**													SE	Mairie, C/CCOM	ADECOB/AGORA, AGORA, ACMA3, COSO, GUICHET SAHEL, PADIAP, CASCADE, CARE –International, cooperation Anzegem - Pèrèrè
	Bulletins municipaux	Lot/an	3	1 000 000	3 000 000															
	Emissions radios (02 émissions par trimestre pendant 03 ans)	Emission	24	50 000	1 200 000															
	Affiches & communiqués	Lot/an	3	400 000	1 200 000															
	Coordination	Forfait	1	1 000 000	1 000 000															
Activité A1.6.	**Renforcer les capacités des conseillers communaux sur la cohésion sociale**	**Session**			**20 660 000**													Maire	DDLP	AGORA, ACMA3, COSO, GUICHET SAHEL, PADIAP, CASCADE, CARE – International, cooperation Anzegem - Pèrèrè
	Location salle	Jour	3	50 000	150 000															
	Honoraires consultant	H/J	7	200 000	1 400 000															
	Prise en charge participants	H/J	75	15 000	1 125 000															
	Supports formation	Kit	75	5 000	375 000															

Référence	Libellé	Unités	Qtés	Coût Unitaire	Montant	Périodes												Acteurs		Partenaires potentiels
						2026				2027				2028						
						T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	Resp	Associés	
	Banderoles	U	6	50 000	300 000															
	Organisation & suivi	Forfait	1	17 310 000	17 310 000															
	Sous-total Axe 1				**83 750 000**															
Axes stratégique 02 : Sécurité communautaire et prévention des conflits																				
Objectif spécifique 02 : Renforcer la prévention communautaire, la veille sociale et la gestion pacifique des conflits																				
Activité A2.1.	**Former les membres des comités de veille communautaire**	**Session**			**20 000 000**													ADECOB (Consultant)	ADECOB/ Mairie	AGORA, ACMA3, COSO, GUICHET SAHEL, PADIAP, CASCADE, CARE – International, cooperation Anzegem - Pèrèrè
	Location salle	Jour	12	50 000	600 000															
	Honoraires consultant	H/J	15	200 000	3 000 000															
	Prise en charge participants	H/J	300	10 000	3 000 000															
	Supports formation	Kit	150	8 000	1 200 000															
	Banderoles visibilité	U	12	75 000	900 000															
	Logistique & coordination	Forfait	1	11 300 000	11 300 000															
Activité A2.2.	**Élaborer et valider un Plan Communal de Contingence (PCC)**	**Atelier**			**8 000 000**													DDLP	Secrétariat exécutif / ADECOB	ADECOB, AGORA, ACMA3, COSO, CASCADE, CARE – International, cooperation Anzegem - Pèrèrè
	Atelier communal validation	Atelier	2	1 200 000	2 400 000															
	Consultant élaboration PCC	H/J	15	200 000	3 000 000															
	Impression et diffusion	Lot	1	1 000 000	1 000 000															

Référence	Libellé	Unités	Qtés	Coût Unitaire	Montant	Périodes												Acteurs		Partenaires potentiels
						2026				2027				2028						
						T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	Resp	Associés	
	Coordination & suivi	Forfait	1	1 600 000	1 600 000															
Activité A2.3.	**Organiser des séances des comités multi-acteurs de concertations de cohésion sociale dans les 06 arrondissements (02 ateliers par arrondissement et par an pendant 03 ans)**	**Atelier**			**22 400 000**													Mairie	ADECOB	AGORA, ACMA3, COSO, GUICHET SAHEL, PADIAP, CASCADE, CARE – International, cooperation Anzegem - Pèrèrè
	Location salle	Jour	36	50 000	1 800 000															
	Prise en charge participants	H/J	900	10 000	9 000 000															
	Honoraires consultant	H/J	40	200 000	8 000 000															
	Communication & rapports	Forfait	1	3 600 000	3 600 000															
Activité A2.4.	**Faire la matérialisation des couloirs de passage**	**50 Km**			**55 000 000**													DADE	Mairie, SE, ADECOB	AGORA, ACMA3, COSO, GUICHET SAHEL, PADIAP, CASCADE, CARE – International, cooperation Anzegem - Pèrèrè
	Atelier identification espaces	Jour	1	1 000 000	1 000 000															
	Prise en charge atelier	H/J	50	10 000	500 000															
	Concertation arrondissements	H/J	42	10 000	420 000															
	Peinture & marquage	Pot	60	25 000	1 500 000															
	Balisage couloirs	Km	50	700 000	35 000 000															

Référence	Libellé	Unités	Qtés	Coût Unitaire	Montant	Périodes												Acteurs		Partenaires potentiels
						2026				2027				2028						
						T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	Resp	Associés	
	Consultant cartographie	H/J	10	200 000	2 000 000															
	Main d'œuvre & logistique terrain	Forfait	1	14 580 000	14 580 000															
Activité A2.5.	**Mettre en place un système local d'alerte précoce pour la prévention des conflits et la sécurité (CLCS + Mairie)**	**Forfait**			**3 000 000**													DADE	Mairie, SE, ADECOB	AGORA, ACMA3, COSO, GUICHET SAHEL, PADIAP, CASCADE, CARE – International, cooperation Anzegem - Pèrèrè
	Atelier mise en place	H/J	150	10 000	1 500 000															
	Appui fonctionnement annuel	Année	3	3 500 000	10 500 000															
	Équipements communication (téléphones, données, radios)	Lot	1	4 000 000	4 000 000															
	Coordination technique	Forfait	1	4 000 000	4 000 000															
Activité A2.6.	**Organiser des séances de sensibilisation communautaire sur la paix et la sécurité**	**Campagne**			**19 000 000**													DADE	ADECOB	AGORA, ACMA3, COSO, GUICHET SAHEL, PADIAP, CASCADE, CARE – International, cooperation Anzegem - Pèrèrè
	Caravanes	Réalisation	3	3 000 000	9 000 000															
	Théâtre-forum	Réalisation	6	1 000 000	6 000 000															
	Emissions radios	Emission	6	200 000	1 200 000															

Référence	Libellé	Unités	Qtés	Coût Unitaire	Montant	Périodes												Acteurs		Partenaires potentiels
						2026				2027				2028						
						T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	Resp	Associés	
	Communication & mobilisation	Forfait	1	2 800 000	2 800 000															
	Sous-total Axe 2				**127 400 000**															
Axe stratégique 03 : Développement économique inclusive																				
Objectif spécifique 03 : Promouvoir un développement économique équitable et réduire les frustrations sociales liées à la précarité																				
Activité A3.1	**Appuyer aux AGR des jeunes et des femmes**	**Groupe**			**90 000 000**													SE	DDLP	COSO, ACMA3, FNDA ; Benin Biz, CGUPS
	Kits de démarrage (30 groupements)	Groupe	30	1 500 000	45 000 000															
	Fonds d'appui complémentaire	Forfait	1	25 000 000	25 000 000															
	Formation gestion financière	H/J	600	10 000	6 000 000															
	Honoraires formateurs	H/J	20	200 000	4 000 000															
	Suivi technique & coaching (3 ans)	Forfait	1	10 000 000	10 000 000															
Activité A3.2	**Appuyer les activités de transformation locale du soja, karité et maïs**	**Unité**			**25 000 000**													Point Focal Emploi Mairie	CGUPS ;Collectif des Artisans	FNPJ, Intuitions financières
	Équipements transformation	Lot	5	3 000 000	15 000 000															
	Formation technique	H/J	15	200 000	3 000 000															

Référence	Libellé	Unités	Qtés	Coût Unitaire	Montant	Périodes												Acteurs		Partenaires potentiels
						2026				2027				2028						
						T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	Resp	Associés	
	Appui organisationnel coopératives	Forfait	1	4 000 000	4 000 000															
	Suivi & contrôle qualité	Forfait	1	3 000 000	3 000 000															
Activité A3.3	**Mettre en place de fonds rotatif pour les AGR solidaires**	**Fonds**			**35 000 000**													Point Focal Emploi Mairie	CGUPS ;Collectif des Artisans	FNPJ, Intuitions financières
	Capitalisation du fonds	Fonds	1	30 000 000	30 000 000															
	Gestion & audit annuel	Forfait	1	3 000 000	3 000 000															
	Formation gestionnaires	Session	2	1 000 000	2 000 000															
Activité A3.4	**Faire la sécurisation et aménagement de zones pastorales (aire de pâturage)**	**Site**			**30 000 000**													Maire	DADE ; UCOPER	Projet PROSER
	Délimitation et sécurisation	Site	6	2 000 000	12 000 000															
	Aménagement points d'eau	Site	6	2 500 000	15 000 000															
	Concertations communautaires	Forfait	1	3 000 000	3 000 000															
Activité A3.5	**Appuyer la formation technique et insertion professionnelle des jeunes et des femmes**	**Session**			**25 000 000**													Mairie	Collectif des artisans	Projet PRISC, FODESCA ; Coopération Suisse ; SWED ONG, Benin Biz. EDUCO
	Location salles	Jour	100	40 000	4 000 000															
	Honoraires formateurs	H/J	15	200 000	3 000 000															

Référence	Libellé	Unités	Qtés	Coût Unitaire	Montant	Périodes												Acteurs		Partenaires potentiels
						2026				2027				2028						
						T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	Resp	Associés	
	Prise en charge 300 bénéficiaires	H/J	3 000	4 000	12 000 000															
	Kits formation	Kit	300	10 000	3 000 000															
	Suivi insertion	Forfait	1	3 000 000	3 000 000															
Activité A3.6	**Faire la promotion du commerce local (foires, expositions)**	**Événement**			**15 000 000**													ADECOB	Mairie, collectif des artisans	GiZ COSO,PRISC,ACMA3, Coopération Suisse, Coopération suisse, COSO
	Lancement officiel annuel	Année	4	500 000	2 000 000															
	Location site foire	Jour	28	50 000	1 400 000															
	Prise en charge comité org.	H/J	220	10 000	2 200 000															
	Location podium & chaises	Kit	28	100 000	2 800 000															
	Communication	Forfait	4	1 500 000	6 000 000															
	Divers & coordination	Forfait	1	600 000	600 000															
	Total Axe N°03				**220 000 000**															
Axe stratégique 04 : Services sociaux essentiels équitables																				
Objectif spécifique 04 : Réduire les inégalités d'accès aux services sociaux de base et renforcer la justice territoriale																				
Activité A4.1	**Faire la réhabilitation de forages non fonctionnels**	**Forage**			**120 000 000**													Mairie	ADECOB, Partenaires	AGORA, ACMA3, COSO, GUICHET SAHEL, PADIAP, CASCADE, CARE – International, Coopération Anzegem - Pèrèrè
	Diagnostic technique	Forage	20	300 000	6 000 000															

Référence	Libellé	Unités	Qtés	Coût Unitaire	Montant	Périodes												Acteurs		Partenaires potentiels
						2026				2027				2028						
						T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	Resp	Associés	
	Remplacement pompes / pièces	Forage	20	2 500 000	50 000 000															
	Travaux réhabilitation lourde	Forage	20	2 000 000	40 000 000															
	Main d'œuvre & transport	Forfait	1	14 000 000	14 000 000															
	Suivi & contrôle qualité	Forfait	1	10 000 000	10 000 000															
Activité A4.2	**Appuyer la construction / extension de classes scolaires**				**120 000 000**													Mairie	ADECOB, Partenaires	AGORA, ACMA3, COSO, GUICHET SAHEL, PADIAP, CASCADE, CARE – International, Coopération Anzegem - Pèrèrè
	Construction salle équipée	Classe	10	10 000 000	100 000 000															
	Latrines scolaires associées	Bloc	5	2 000 000	10 000 000															
	Mobilier scolaire	Classe	10	500 000	5 000 000															
	Suivi technique & réception	Forfait	1	5 000 000	5 000 000															
Activité A4.3	**Faire la réhabilitation de centres de santé (CSI)**	**Bâtiment**			**60 000 000**													Mairie	ADECOB, Partenaires	AGORA, ACMA3, COSO, GUICHET SAHEL, PADIAP, CASCADE, CARE – International, Coopération Anzegem - Pèrèrè
	Réhabilitation bâtiment	CSI	6	7 000 000	42 000 000															
	Équipements sanitaires de base	CSI	6	2 000 000	12 000 000															

Référence	Libellé	Unités	Qtés	Coût Unitaire	Montant	Périodes												Acteurs		Partenaires potentiels
						2026				2027				2028						
						T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	Resp	Associés	
	Mise aux normes eau/électricité	CSI	6	1 000 000	6 000 000															
Activité A4.4	**Appuyer les programmes d'inclusion scolaire des filles**	**Campagne**			**10 000 000**													Mairie	ADECOB, Partenaires	AGORA, ACMA3, COSO, GUICHET SAHEL, PADIAP, CASCADE, CARE – International, Coopération Anzegem - Pèrèrè
	Campagnes sensibilisation	Campagne	4	1 000 000	4 000 000															
	Kits scolaires filles vulnérables	Kit	500	8 000	4 000 000															
	Appui clubs scolaires	Forfait	1	2 000 000	2 000 000															
Activité A4.5	**Formation de comités de gestion d'infrastructures sociales**	**Session**			**5 000 000**													Mairie	ADECOB, Partenaires	AGORA, ACMA3, COSO, GUICHET SAHEL, PADIAP, CASCADE, CARE – International, Coopération Anzegem - Pèrèrè
	Sessions formation	Session	6	400 000	2 400 000															
	Prise en charge participants	H/J	180	10 000	1 800 000															
	Supports formation	Lot	1	800 000	800 000															
Activité A4.6	**Améliorer l'accès à l'eau potable (mini-AEP)**	**Site**			**25 000 000**													Mairie	ADECOB, Partenaires	AGORA, ACMA3, COSO, GUICHET SAHEL, PADIAP, CASCADE, CARE – International, Coopération Anzegem - Pèrèrè

Référence	Libellé	Unités	Qtés	Coût Unitaire	Montant	Périodes												Acteurs		Partenaires potentiels
						2026				2027				2028						
						T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	Resp	Associés	
	Construction mini-AEP	Site	2	10 000 000	20 000 000															
	Études techniques & implantation	Site	2	1 500 000	3 000 000															
	Suivi & réception	Forfait	1	2 000 000	2 000 000															
	Sous-total Axe 4				**340 000 000**															
Axe stratégique 05 : Culture de paix, citoyenneté positive et solidarité																				
Objectif spécifique 05 : Promouvoir les valeurs de paix, de vivre-ensemble et de responsabilité citoyenne																				
Activité A.5.1	**Organiser chaque année un festival de la cohésion sociale**	**Événement**			**22 000 000**													Maire, Président Comité d'organisation	CCJ ; Membres comité	COSO, PRICS, AGORA, ACMA3, COSO, GUICHET SAHEL, PADIAP, CASCADE, CARE –International, Coopération Anzegem - Pèrèrè
	Prendre un arrêté communal pour la mise en place du comité d'organisation	Arrêté																		
	Installation de podium et chaise par évènement et par an pendant 03 jours	Kit	12	250000	3000000															
	Prise en charge de 25 groupes d'artistes locaux par évènement pendant 03 jours et par an	Par groupe	300	50000	15000000															

Référence	Libellé	Unités	Qtés	Coût Unitaire	Montant	Périodes												Acteurs		Partenaires potentiels
						2026				2027				2028						
						T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	Resp	Associés	
	Communication (émission radio et télévision, et affiches, réseaux sociaux)	Forfait	4	1000000	4000000															
Activité A.5.2	**Créer et animer des clubs de paix avec des jeunes scolarisés et alphabétisés**	**Club**			**28 200 000**													SE	DAAF, DDLP, ADECOB	SIAN'SON, COSO, PRICS, AGORA, ACMA3, COSO, GUICHET SAHEL, PADIAP, CASCADE, CARE – International, cooperation Anzegem - Pèrèrè
	Honoraires de consultant dans la conception de Manuels pour les clubs de paix avec des jeunes scolarisés et alphabétisés par un consultant	Homme/jour	15	200 000	3 000 000															
	Prise en charge de 06 Encadreurs et 06 alphabétiseurs pendant 03 jours par mois fois 12 mois et pendant 03 ans	Homme/jour	864	25 000	21 600 000															
	Fonds d'appui à l'animation des clubs de paix avec des jeunes scolarisés et alphabétisé par an pour 03 ans	Club	24	150 000	3 600 000															

Référence	Libellé	Unités	Qtés	Coût Unitaire	Montant	Périodes												Acteurs		Partenaires potentiels
						2026				2027				2028						
						T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	Resp	Associés	
Activité A.5.3	**Organiser des campagnes radio / théâtre-forum pour la paix**	**Campagne**			**17 010 000**													SE	DAAF, DDLP, ADECOB	SIAN'SON, COSO, PRICS, AGORA, ACMA3, COSO, GUICHET SAHEL, PADIAP, CASCADE, CARE – International, cooperation Anzegem - Pèrèrè
	Location de salle pendant 03 jours	Par jour	3	50000	150000															
	Honoraire d'un consultant modérateur pour l'animation de l'atelier	Homme/jour	6	85000	510000															
	Réalisation de théâtre forum pour la paix	Réalisation	24	500000	12000000															
	Diffusion des messages de paix par la radio locale et pendant les cultes	Diffusion	24	50000	1200000															
Activité A.5.4	**Promouvoir un prix annuel de la citoyenneté active**	**Événement**			**5700000**													SE	DAAF, DDLP, ADECOB	SIAN'SON, COSO, PRICS, AGORA, ACMA3, COSO, GUICHET SAHEL, PADIAP, CASCADE, CARE – International, cooperation Anzegem - Pèrèrè
	Sélection des jeunes et femmes engagé dans la participation citoyenne	Par sélection	3	300000	900000															
	Récompense aux meilleurs citoyens, 1 par arrondissement et par an	Par personne	24	150000	3600000															

Référence	Libellé	Unités	Qtés	Coût Unitaire	Montant	Périodes												Acteurs		Partenaires potentiels
						2026				2027				2028						
						T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	Resp	Associés	
	Organisation de la cérémonie	Evènement	4	300000	1200000															
Activité A.5.5	**Appuyer les initiatives locales favorables à la cohésion sociale**				**18 000 000**													SE	DAAF, DDLP, ADECOB	SIAN'SON, COSO, PRICS, AGORA, ACMA3, COSO, GUICHET SAHEL, PADIAP, CASCADE, CARE – International, cooperation Anzegem - Pèrèrè
	Mise en place d'un fonds pour l'organisation ou la célébration du nouvel an tradition "Don Konrou"	Initiative	3	2000000	6000000															
	Mobilisaiton des communautés dans l'organisation et la célébration de la fête de SAKA Yérima	Initiative	3	2000000	6000000															
	Organisation d'une journée annuelle de la célébration de la diversité culturelle et ethnique	Initiative	3	2000000	6000000															
	Sous-total Axe 5				**90 910 000**															
	TOTAL AXES				**862 060 000**															

6.2. Budget estimatif

Référence	Libellé	Unités	Qtés	Coût Unitaire	Montant
Axes stratégique 01 : Gouvernance locale et cohésion sociale renforcées					
Objectif spécifique 01 : Améliorer la gouvernance locale, la confiance sociale et la participation citoyenne dans la gestion des affaires publiques					
Activité A1.1.	**Mettre en place et former des Comités Locaux de Cohésion sociale (CLCS) dans les 6 arrondissements avec la participation de 150 personnes (25 personnes par arrondissement)**	**Session**			**8 850 000**
	Location salle (02 jours par arrondissement	Jour	12	50 000	600 000
	Transport participants	Pers.	150	10 000	1 500 000
	Restauration de 150 personnes pendant 02 jours	Pers.	300	5 000	1 500 000
	Supports formation	Kit	150	5 000	750 000
	Honoraires formateur	H/J	12	200 000	2 400 000
	Coordination/logistique	Forfait	1	2 100 000	2 100 000
Activité A1.2.	**Créer et équiper un Observatoire communal de cohésion sociale**	**Forfait**			**18 000 000**
	Ordinateurs	U	3	600 000	1 800 000
	Imprimante	U	1	400 000	400 000
	Mobilier complet	Lot	1	3 000 000	3 000 000
	Logiciel gestion	Licence	1	2 000 000	2 000 000
	Formation personnel	H/J	15	75 000	1 125 000
	Honoraires formateur	H/J	5	150 000	750 000
	Fonctionnement 3 ans	Forfait	1	8 925 000	8 925 000
Activité A1.3.	**Organiser des sessions Trimestrielles de reddition de comptes dans les 06 arrondissements pendant 03 ans**	**Session**	**72**		**20 000 000**
	Organisation sessions	Session	72	150 000	10 800 000
	Prise en charge de 100 représentants par arrondissement fois 06 arrondissements et par session pendant 03 ans	Pers.	7 200	1 200	8 640 000
	Communication	Forfait	1	560 000	560 000

Référence	Libellé	Unités	Qtés	Coût Unitaire	Montant
Activité A1.4.	**Former le personnel communal sur la gouvernance participative**	**Atelier**			**9 840 000**
	Location salle	Jour	6	50 000	300 000
	Honoraires consultant	H/J	10	200 000	2 000 000
	Prise en charge participants	H/J	60	15 000	900 000
	Supports formation	Kit	20	5 000	100 000
	Logistique & coordination	Forfait	1	6 540 000	6 540 000
Activité A1.5.	**Produire et diffuser des supports de transparence (bulletins, émissions)**	**Forfait annuel**			**6 400 000**
	Bulletins municipaux	Lot/an	3	1 000 000	3 000 000
	Emissions radios (02 émissions par trimestre pendant 03 ans)	Emission	24	50 000	1 200 000
	Affiches & communiqués	Lot/an	3	400 000	1 200 000
	Coordination	Forfait	1	1 000 000	1 000 000
Activité A1.6.	**Renforcer les capacités des conseillers communaux sur la cohésion sociale**	**Session**			**20 660 000**
	Location salle	Jour	3	50 000	150 000
	Honoraires consultant	H/J	7	200 000	1 400 000
	Prise en charge participants	H/J	75	15 000	1 125 000
	Supports formation	Kit	75	5 000	375 000
	Banderoles	U	6	50 000	300 000
	Organisation & suivi	Forfait	1	17 310 000	17 310 000
	Sous-total Axe 1				**83 750 000**
Axes stratégique 02 : Sécurité communautaire et prévention des conflits					
Objectif spécifique 02 : Renforcer la prévention communautaire, la veille sociale et la gestion pacifique des conflits					
Activité A2.1.	**Former les membres des comités de veille communautaire**	**Session**			**20 000 000**
	Location salle	Jour	12	50 000	600 000
	Honoraires consultant	H/J	15	200 000	3 000 000
	Prise en charge participants	H/J	300	10 000	3 000 000
	Supports formation	Kit	150	8 000	1 200 000
	Banderoles visibilité	U	12	75 000	900 000

Référence	Libellé	Unités	Qtés	Coût Unitaire	Montant
	Logistique & coordination	Forfait	1	11 300 000	11 300 000
Activité A2.2.	**Élaborer et valider un Plan Communal de Contingence (PCC)**	**Atelier**			**8 000 000**
	Atelier communal validation	Atelier	2	1 200 000	2 400 000
	Consultant élaboration PCC	H/J	15	200 000	3 000 000
	Impression et diffusion	Lot	1	1 000 000	1 000 000
	Coordination & suivi	Forfait	1	1 600 000	1 600 000
Activité A2.3.	**Organiser des séances des comités multi-acteurs de concertations de cohésion sociale dans les 06 arrondissements (02 ateliers par arrondissement et par an pendant 03 ans)**	**Atelier**			**22 400 000**
	Location salle	Jour	36	50 000	1 800 000
	Prise en charge participants	H/J	900	10 000	9 000 000
	Honoraires consultant	H/J	40	200 000	8 000 000
	Communication & rapports	Forfait	1	3 600 000	3 600 000
Activité A2.4.	**Faire la matérialisation des couloirs de passage**	**50 Km**			**55 000 000**
	Atelier identification espaces	Jour	1	1 000 000	1 000 000
	Prise en charge atelier	H/J	50	10 000	500 000
	Concertation arrondissements	H/J	42	10 000	420 000
	Peinture & marquage	Pot	60	25 000	1 500 000
	Balisage couloirs	Km	50	700 000	35 000 000
	Consultant cartographie	H/J	10	200 000	2 000 000
	Main d'œuvre & logistique terrain	Forfait	1	14 580 000	14 580 000
Activité A2.5.	**Mettre en place un système local d'alerte précoce pour la prévention des conflits et la sécurité (CLCS + Mairie)**	**Forfait**			**3 000 000**
	Atelier mise en place	H/J	150	10 000	1 500 000
	Appui fonctionnement annuel	Année	3	3 500 000	10 500 000
	Équipements communication (téléphones, données, radios)	Lot	1	4 000 000	4 000 000
	Coordination technique	Forfait	1	4 000 000	4 000 000

Référence	Libellé	Unités	Qtés	Coût Unitaire	Montant
Activité A2.6.	**Organiser des séances de sensibilisation communautaire sur la paix et la sécurité**	**Campagne**			**19 000 000**
	Caravanes	Réalisation	3	3 000 000	9 000 000
	Théâtre-forum	Réalisation	6	1 000 000	6 000 000
	Emissions radios	Emission	6	200 000	1 200 000
	Communication & mobilisation	Forfait	1	2 800 000	2 800 000
	Sous-total Axe 2				**127 400 000**
Axe stratégique 03 : Développement économique inclusive					
Objectif spécifique 03 : Promouvoir un développement économique équitable et réduire les frustrations sociales liées à la précarité					
Activité A3.1	**Appuyer aux AGR des jeunes et des femmes**	**Groupe**			**90 000 000**
	Kits de démarrage (30 groupements)	Groupe	30	1 500 000	45 000 000
	Fonds d'appui complémentaire	Forfait	1	25 000 000	25 000 000
	Formation gestion financière	H/J	600	10 000	6 000 000
	Honoraires formateurs	H/J	20	200 000	4 000 000
	Suivi technique & coaching (3 ans)	Forfait	1	10 000 000	10 000 000
Activité A3.2	**Appuyer les activités de transformation locale du soja, karité et maïs**	**Unité**			**25 000 000**
	Équipements transformation	Lot	5	3 000 000	15 000 000
	Formation technique	H/J	15	200 000	3 000 000
	Appui organisationnel coopératives	Forfait	1	4 000 000	4 000 000
	Suivi & contrôle qualité	Forfait	1	3 000 000	3 000 000
Activité A3.3	**Mettre en place de fonds rotatif pour les AGR solidaires**	**Fonds**			**35 000 000**
	Capitalisation du fonds	Fonds	1	30 000 000	30 000 000
	Gestion & audit annuel	Forfait	1	3 000 000	3 000 000
	Formation gestionnaires	Session	2	1 000 000	2 000 000
Activité A3.4	**Faire la sécurisation et aménagement de zones pastorales (aire de pâturage)**	**Site**			**30 000 000**
	Délimitation & sécurisation	Site	6	2 000 000	12 000 000
	Aménagement points d'eau	Site	6	2 500 000	15 000 000
	Concertations communautaires	Forfait	1	3 000 000	3 000 000

Référence	Libellé	Unités	Qtés	Coût Unitaire	Montant
Activité A3.5	**Appuyer la formation technique et insertion professionnelle des jeunes et des femmes**	**Session**			**25 000 000**
	Location salles	Jour	100	40 000	4 000 000
	Honoraires formateurs	H/J	15	200 000	3 000 000
	Prise en charge 300 bénéficiaires	H/J	3 000	4 000	12 000 000
	Kits formation	Kit	300	10 000	3 000 000
	Suivi insertion	Forfait	1	3 000 000	3 000 000
Activité A3.6	**Faire la promotion du commerce local (foires, expositions)**	**Événement**			**15 000 000**
	Lancement officiel annuel	Année	4	500 000	2 000 000
	Location site foire	Jour	28	50 000	1 400 000
	Prise en charge comité org.	H/J	220	10 000	2 200 000
	Location podium & chaises	Kit	28	100 000	2 800 000
	Communication	Forfait	4	1 500 000	6 000 000
	Divers & coordination	Forfait	1	600 000	600 000
	Total Axe N°03				**220 000 000**
Axe stratégique 04 : Services sociaux essentiels équitables					
Objectif spécifique 04 : Réduire les inégalités d'accès aux services sociaux de base et renforcer la justice territoriale					
Activité A4.1	**Faire la réhabilitation de forages non fonctionnels**	**Forage**			**120 000 000**
	Diagnostic technique	Forage	20	300 000	6 000 000
	Remplacement pompes / pièces	Forage	20	2 500 000	50 000 000
	Travaux réhabilitation lourde	Forage	20	2 000 000	40 000 000
	Main d'œuvre & transport	Forfait	1	14 000 000	14 000 000
	Suivi & contrôle qualité	Forfait	1	10 000 000	10 000 000
Activité A4.2	**Appuyer la construction / extension de classes scolaires**	**Classe**			**120 000 000**
	Construction salle équipée	Classe	10	10 000 000	100 000 000
	Latrines scolaires associées	Bloc	5	2 000 000	10 000 000
	Mobilier scolaire	Classe	10	500 000	5 000 000
	Suivi technique & réception	Forfait	1	5 000 000	5 000 000
Activité A4.3	**Faire la réhabilitation de centres de santé (CSI)**	**Bâtiment**			**60 000 000**
	Réhabilitation bâtiment	CSI	6	7 000 000	42 000 000

Référence	Libellé	Unités	Qtés	Coût Unitaire	Montant
	Équipements sanitaires de base	CSI	6	2 000 000	12 000 000
	Mise aux normes eau/électricité	CSI	6	1 000 000	6 000 000
Activité A4.4	**Appuyer les programmes d'inclusion scolaire des filles**	**Campagne**			**10 000 000**
	Campagnes sensibilisation	Campagne	4	1 000 000	4 000 000
	Kits scolaires filles vulnérables	Kit	500	8 000	4 000 000
	Appui clubs scolaires	Forfait	1	2 000 000	2 000 000
Activité A4.5	**Formation de comités de gestion d'infrastructures sociales**	**Session**			**5 000 000**
	Sessions formation	Session	6	400 000	2 400 000
	Prise en charge participants	H/J	180	10 000	1 800 000
	Supports formation	Lot	1	800 000	800 000
Activité A4.6	**Améliorer l'accès à l'eau potable (mini-AEP)**	**Site**			**25 000 000**
	Construction mini-AEP	Site	2	10 000 000	20 000 000
	Études techniques & implantation	Site	2	1 500 000	3 000 000
	Suivi & réception	Forfait	1	2 000 000	2 000 000
	Sous-total Axe 4				**340 000 000**
Axe stratégique 05 : Culture de paix, citoyenneté positive et solidarité					
Objectif spécifique 05 : Promouvoir les valeurs de paix, de vivre-ensemble et de responsabilité citoyenne					
Activité A.5.1	**Organiser chaque année un festival de la cohésion sociale**	**Événement**			**22 000 000**
	Prendre un arrêté communal pour la mise en place du comité d'organisation	Arrêté			
	Installation de podium et chaise par évènement et par an pendant 03 jours	Kit	12	250000	3000000
	Prise en charge de 25 groupes d'artistes locaux par évènement pendant 03 jours et par an	Par groupe	300	50000	15000000
	Communication (émission radio et télévision, et affiches, réseaux sociaux)	Forfait	4	1000000	4000000
Activité A.5.2	**Créer et animer des clubs de paix avec des jeunes scolarisés et alphabétisés**	**Club**			**28 200 000**

Référence	Libellé	Unités	Qtés	Coût Unitaire	Montant
	Honoraires de consultant dans la conception de Manuels pour les clubs de paix avec des jeunes scolarisés et alphabétisés par un consultant	Homme/jour	15	200 000	3 000 000
	Prise en charge de 06 Encadreurs et 06 alphabétiseurs pendant 03 jours par mois fois 12 mois et pendant 03 ans	Homme/jour	864	25 000	21 600 000
	Fonds d'appui à l'animation des clubs de paix avec des jeunes scolarisés et alphabétisé par an pour 03 ans	Club	24	150 000	3 600 000
Activité A.5.3	**Organiser des campagnes radio / théâtre-forum pour la paix**	**Campagne**			**17 010 000**
	Location de salle pendant 03 jours	Par jour	3	50000	150000
	Honoraire d'un consultant modérateur pour l'animation de l'atelier	Homme/jour	6	85000	510000
	Prise en charge de 30 leaders religieux et personnes ressources pendant 03 jours pour la production des messages de paix	Homme/jour	90	35000	3150000
	Réalisation de théâtre forum pour la paix	Réalisation	24	500000	12000000
	Diffusion des messages de paix par la radio locale et pendant les cultes	Diffusion	24	50000	1200000
Activité A.5.4	**Promouvoir un prix annuel de la citoyenneté active**	**Événement**			**5700000**
	Sélection des jeunes et femmes engagé dans la participation citoyenne	Par sélection	3	300000	900000
	Récompense aux meilleurs citoyens, 1 par arrondissement et par an	Par personne	24	150000	3600000
	Organisation de la cérémonie	Evènement	4	300000	1200000
Activité A.5.5	**Appuyer les initiatives locales favorables à la cohésion sociale**				**18 000 000**
	Mise en place d'un fonds pour l'organisation ou la célébration du nouvel an tradition "Don Konrou"	Initiative	3	2000000	6000000
	Mobilisaiton des communautés dans l'organisation et la célébration de la fête de SAKA Yérima	Initiative	3	2000000	6000000

Référence	Libellé	Unités	Qtés	Coût Unitaire	Montant
	Organisation d'une journée annuelle de la célébration de la diversité culturelle et ethnique	Initiative	3	2000000	6000000
	Sous-total Axe 5				**90 910 000**
	TOTAL AXES				**862 060 000**

VII. Mécanismes de mise en œuvre, gouvernance et suivi-évaluation

7.1. Dispositif institutionnel de mise en œuvre

La mise en œuvre du PLCS repose sur un dispositif hybride et participatif combinant pilotage politique, coordination technique et animation communautaire.

7.1.1. a) Pilotage stratégique

- **Instance : Conseil Communal de Pèrèrè**
  Il assure l'orientation politique, la validation des plans annuels d'action, la supervision et la redevabilité. Il intègre la cohésion sociale dans ses sessions ordinaires et extraordinaires.

7.1.2. b) Coordination opérationnelle

- **Instance : Secrétariat Exécutif (SE) de la Mairie**
  Le SE coordonne la mise en œuvre quotidienne, le suivi technique et la gestion des partenariats. Il prépare les rapports trimestriels de performance soumis au Conseil Communal et au Préfet.

7.1.3. c) Animation territoriale

- **Instances locales : Comités Locaux de Concertation (CLOC)**
  Les CLOC, présents dans chaque arrondissement, sont les piliers de la mise en œuvre à la base. Ils assurent la veille sociale, la médiation, la collecte d'informations, l'alerte précoce et la mobilisation communautaire autour des activités du PLCS. Chaque CLCS travaille en synergie avec les OSC, les chefferies traditionnelles et les services déconcentrés.

7.1.4. d) Partenaires Techniques et Financiers

Les interventions du PLCS s'articulent avec les programmes et structures suivantes :

- ADECOB (appui méthodologique et coordination intercommunale)
- AGORA / Coopération Suisse (appui institutionnel à la cohésion sociale)
- GIZ, PNUD, Helvetas, SNV, CARE, etc. (appui technique et financier ciblé)
- Services déconcentrés de l'État (Affaires sociales, Intérieur, Développement, Eau, Éducation, Santé).

7.2. 6.2. Dispositif de Suivi-Evaluation

Le Suivi-Evaluation du PLCS est un système intégré de mesure, de redevabilité et d'apprentissage.

7.2.1. a) Objectifs du Suivi-Evaluation

- Suivre la mise en œuvre des activités et la réalisation des résultats ;
- Mesurer les effets réels du plan sur la cohésion sociale ;
- Identifier les besoins d'ajustement en temps réel ;
- Capitaliser les bonnes pratiques et innovations locales.

7.2.2. b) Outils de suivi

- Fiches trimestrielles de suivi des activités par axe ;
- Registres de veille et d'alerte communautaire tenus par les CLCS ;
- Tableaux de bord semestriels consolidés au niveau communal ;
- Réunions de revue semestrielle multi-acteurs ;
- Rapports annuels de performance PLCS (par le SGM).

7.2.3. c) Indicateurs de performance clés

Domaine	Indicateurs de suivi
Gouvernance	% de sessions publiques de reddition tenues ; taux de satisfaction citoyenne ; nombre de CLCS fonctionnels.
Sécurité / prévention	Nombre de conflits prévenus / médiés ; existence du PCC et niveau de mise en œuvre.
Économie / inclusion	Nombre d'AGR soutenues et viables ; emplois créés par axe 3.
Services sociaux	Évolution de la couverture en eau potable, santé et éducation.
Culture / citoyenneté	Nombre d'activités de paix organisées ; taux de participation des jeunes et femmes.

7.2.4. d) Evaluations externes

Deux évaluations prévues :

- Evaluation intermédiaire (mi-parcours) : 2028
- **Evaluation finale** : 2029 (bilan d'impact et capitalisation)

7.3. Communication et sensibilisation

La stratégie de communication vise à :

- diffuser les messages de paix, tolérance et inclusion via les radios locales et les réseaux sociaux ;
- renforcer la visibilité du PLCS et des actions de cohésion sociale ;
- promouvoir la participation citoyenne aux activités et aux décisions locales.

Des supports variés seront utilisés : émissions radios, affiches, campagnes communautaires, théâtres-forum et journées de mobilisation citoyenne.

7.4. Mécanismes de financement et de partenariat

Le financement du PLCS repose sur :

- le budget communal (ligne budgétaire annuelle « Cohésion sociale ») ;
- les contributions des partenaires techniques et financiers (AGORA, ADECOB, Coop Suisse, GIZ, etc.) ;
- la mobilisation communautaire (main-d'œuvre, matériaux locaux, participation citoyenne) ;
- la **synergie avec les programmes nationaux** (filets sociaux, développement local, inclusion économique).

Un **Comité de mobilisation des ressources** sera mis en place pour suivre la recherche de financements, la gestion des appuis et la transparence budgétaire.

7.5. Gestion des risques

Les principaux risques identifiés et leurs mesures d'atténuation :

Type de risque	Effet potentiel	Mesure d'atténuation
Insuffisance de financement	Retard ou abandon d'activités	Diversification des sources et recherche proactive de PTF
Instabilité politique ou institutionnelle	Perturbation de la gouvernance	Institutionnalisation du PLCS au sein du SG
Conflits agropastoraux aigus	Tensions et rupture du dialogue	Médiation anticipée via CLOC et conventions locales
Risques sécuritaires régionaux	Blocage des actions terrain	Plan de contingence et coordination avec FDS
Désengagement communautaire	Baisse de participation	Communication continue et valorisation des initiatives locales

VIII. Dispositions finales et durabilité

8.1. Conditions de durabilité du PLCS

La durabilité du Plan Local de Cohésion Sociale repose sur plusieurs conditions essentielles :

- **Institutionnalisation locale :** Le PLCS est intégré au cycle de planification communale et à la gestion quotidienne du développement local. Son pilotage par le Secrétariat Général et son reporting régulier au Conseil communal assurent sa continuité au-delà des mandats politiques.
- **Appropriation communautaire :** Les CLOC, OSC, chefferies traditionnelles et leaders religieux sont pleinement impliqués dans la conception, la mise en œuvre et le suivi. Cette appropriation sociale est le principal gage de durabilité et de redevabilité citoyenne.
- **Renforcement continu des capacités :** Des formations régulières sont prévues pour les membres du Conseil communal, les CLCS, les femmes et les jeunes sur les thèmes de la gouvernance locale, de la médiation, de la paix et de l'inclusion.
- **Synergie intercommunale :** Le PLCS de Pèrèrè s'inscrit dans une dynamique d'harmonisation départemental avec les communes voisines (kalalé, Pèrèrè, Nikki, Sinendé, Bembéréké, Tchaourou et Parakou) à travers l'ADECOB, pour la prévention des tensions transfrontalières internes et la mutualisation des initiatives.
- **Gestion participative et transparente :** L'Observatoire communal de la cohésion sociale et les sessions de reddition de comptes publiques permettront un suivi citoyen, garantissant la transparence et la légitimité du dispositif.

8.2. Cadre de partenariat et alignement institutionnel

Le PLCS est conçu pour être un outil d'alignement et de coordination locale des efforts en matière de paix, de prévention et de développement inclusif.
Il s'articule :

- avec les orientations du PDC4 (2024–2028) de la commune de Pèrèrè ;
- avec la Stratégie Nationale de Prévention des Conflits et de Promotion de la Cohésion Sociale (SNPCS) ;
- et avec les cadres d'action des partenaires techniques et financiers (PTF) actifs dans le Borgou.

Le PLCS est ainsi une plateforme locale d'interaction entre les acteurs publics, communautaires et les PTF, garantissant la cohérence des interventions.

8.3. Capitalisation et partage d'expériences

Un dispositif de capitalisation sera mis en place pour :

- documenter les bonnes pratiques locales (dialogues communautaires, médiations réussies, AGR inclusives, etc.) ;
- produire des fiches d'expériences communales diffusées par l'ADECOB et les réseaux de communes partenaires ;
- organiser chaque année une journée communale de la cohésion sociale, dédiée à la valorisation des initiatives locales.

Cette capitalisation favorisera l'apprentissage collectif, la visibilité des actions de Pèrèrè et la mobilisation de nouveaux financements.

8.4. Conclusion générale

Le Plan Local de Cohésion Sociale (PLCS) de la Commune de Pèrèrè 2026–2029 constitue un cadre stratégique et opérationnel essentiel pour prévenir durablement les tensions, renforcer la gouvernance inclusive et consolider la paix locale.
Il traduit la volonté du Conseil Communal, des autorités locales et des communautés d'investir dans une paix proactive, participative et partagée, condition première d'un développement durable.
Sa réussite dépendra de la mobilisation continue des acteurs institutionnels, communautaires et partenaires techniques et financiers, unis dans une même ambition : faire de Pèrèrè un territoire solidaire, stable et prospère.

MÉCANISME DE MISE EN ŒUVRE DU PLCS DE PÉRÉRÉ

CONSEIL COMMUNAL
(Pilotage stratégique)

SECRÉTARIAT EXÉCUTIF (SE)
(Coordination opérationnelle)

COMITÉS LOCAUX DE COHÉSION SOCIALE (CLCS)
(Animation territoriale & veille)

POPULATIONS / OSC
(Participation & mise en œuvre)

DISPOSITIF DE SUIVI-ÉVALUATION

- CLCS → Fiches & Registres de veille
- SE → Tableaux de bord & **Rapports** trimestriels
- Conseil Communal → **Sessions de redevabilité**
- Évaluations externes (2028 - 2029)

MÉCANISME DE FINANCEMENT

- Budget communal
- Partenaires **Techniques & Financiers**
- Mobilisation communautaire
- Programmes nationaux

Financement des actions PLCS

GESTION DES RISQUES

- Identification des risques
- Médiation / Plan de contingence
- Suivi par **CLCS + SE + Conseil**

UNE GOUVERNANCE INCLUSIVE, COORDONNÉE ET TRANSPARENTE POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE ET PARTICIPATIF

ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DES COMMUNES DU BORGOU

Enregistrée sous le N° 2009/032/PDBA/SG/DASCSR du 06 Mars 2009

BP 01 N'Dali - République du Bénin ;
Tél : **01 95 64 73 73** ;
E-mail : secretariatadecob@yahoo.fr